

Projet d'établissement

2024 - 2029



19 JUIN

MAS de Thumeries
UDAPEI Les Papillons Blancs du Nord

SOMMAIRE

Mot du Président et de la Directrice Générale	4
Introduction	5
Objectifs du projet d'établissement	5
Résumé des objectifs globaux	5
Méthode de construction du projet	6
Présentation de la MAS de Thumeries	7
Rétrospective dans l'histoire de notre établissement	7
Missions et valeurs	7
Contexte et environnement de l'établissement	9
Situation géographique	9
Liens institutionnels et réseau	10
Le cadre de vie	12
Les installations et les locaux	12
Le pôle administratif	12
Structuration des maisons au sein de l'établissement	12
Etendue des espaces extérieurs et enjeux d'accessibilité et de sécurité	14
Le public accueilli	14
Profil des personnes accompagnées	14
Répartition par âge et par genre globale	14
Répartition par âge et genre, par maison	15
La pluralité des handicaps et les conséquences associés	16
Evolution du public accueilli	17
Le polyhandicap au cœur de la mission de la MAS	17
Prise en charge des personnes accompagnées vieillissants : défis et adaptation	17
Vie sociale et quotidienne des personnes accompagnées	18
Processus d'admission à la MAS : de la demande à l'intégration	18
Les étapes préalables à l'entrée	18
L'entrée en établissement	19
La construction du projet personnalisé : une approche collaborative et compréhensive	21
L'essence des activités au cœur de la vie de la MAS	23
La place centrale des familles à la MAS de Thumeries	25
La promotion de la citoyenneté et de l'inclusion sociale	25
Les services offerts	26
La prestation hotelière	26
Une restauration adaptée	26
Gestion du linge et de l'hygiène	26
Maintenance et entretien des locaux	27
Accompagnement social personnalisé	27

Les soins médicaux et paramédicaux	28
L'organisation	29
Gouvernance et coordination, la vision de la Direction	29
Les ressources humaines	29
La gestion au cœur de la MAS, la fonction administrative	30
L'équipe socio-éducative de la MAS	31
L'équipe médicale et paramédicale	31
Organigramme associatif	33
Engagement dans une démarche qualité	35
Le soutien des compétences	37
La stratégie organisationnelle	38
Le rôle des transmissions dans la coordination des soins et activités	38
Les réunions dans la coordination et la qualité des services	38
La traçabilité et la gestion de l'information	40
La politique de la bientraitance	40
La gestion des événements indésirables	40
Les plaintes et les réclamations	41
La participation des personnes accompagnées	41
Les évaluations	43
Les préconisations de l'évaluation externe – 2019	43
La réforme des évaluations dans les ESSMS : vers une dynamique d'amélioration continue	43
Le plan d'action	44
La bientraitance	45
La perte d'autonomie	49
Evolution de la population	52
L'accompagnement et le soin	54
Transformation de l'offre	56
Le partenariat	57
ANNEXE	60
Annexe 1 – Identité de l'établissement	60
Annexe 2 – Schéma régional	60
Annexe 3 - Le cadre légal et réglementaire	61
Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)	62
Le droit des personnes accompagnées	63

Mot du Président et de la Directrice Générale

MOT DU PRESIDENT, DIRECTRICE GENERALE

Insérer texte

Introduction

Objectifs du projet d'établissement

Résumé des objectifs globaux

Notre projet d'établissement, véritable guide dans la définition de nos orientations, de nos valeurs et de nos objectifs vise à nous guider dans l'action de notre quotidien. A travers ce projet, nous cherchons à créer un environnement sécurisant, où les résidents trouvent une place au sein de la communauté. Nous nous engageons à offrir des services personnalisés et de qualité, en nous adaptant aux besoins de chacun.

Ce document stratégique pose les fondations de notre action en nous définissant. Il fixe également nos objectifs à moyen et long terme, en identifiant les axes prioritaires de développement et les actions concrètes que nous entendons mettre en œuvre pour les atteindre. En ce sens, il rend lisible la dynamique évolutive de l'ensemble de l'institution, pilotée par l'équipe de direction.

Cadre de référence et de cohésion

Outil de planification stratégique

Guide pour
notre action
quotidienne

Outil
d'amélioration
continue

Outil de
communication

Méthode de construction du projet

Pour élaborer son projet d'établissement, l'équipe de direction de la MAS de Thumeries a opté pour une méthodologie participative et collaborative visant à mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de l'établissement. Cette approche, centrée sur la transversalité et la concertation, a été pensée pour refléter au mieux les valeurs, ainsi que les pratiques de l'établissement. Pour assurer la cohérence de la démarche, une organisation spécifique a été mise en place, structurée à deux niveaux.

Le comité de pilotage

Le Comité de Pilotage a été constitué afin de réunir les membres de l'équipe de Direction, du personnel, des résidents et des familles. Il a assumé un rôle central dans la définition des orientations stratégiques du projet, et a été garant du bon fonctionnement de la démarche.

Le comité de pilotage a favorisé une approche inclusive, en veillant à la représentativité des parties prenantes internes et en garantissant une vision globale du projet.

Les groupes de travail transversaux

Pour aborder en profondeur les divers aspects du projet, nous avons mis en place des groupes de travail transversaux. Chaque groupe s'est penché sur des thématiques spécifiques telles que :

- La Bientraitance
- Le vieillissement
- L'évolution de la population
- L'accompagnement et les soins
- La transformation de l'offre
- Le réseau et le partenariat

Composés des professionnels des différents corps de métiers, ces groupes ont agi comme des groupes de réflexion, explorant les nouvelles perspectives de la MAS de Thumeries.

La rédaction et la validation du projet

Simultanément, le Cabinet APHILIA a rédigé le projet, tout en restant en lien étroit avec l'établissement et le comité de pilotage. Cette approche interactive tout au long de la démarche a permis la prise en compte des besoins spécifiques de chaque groupe, de chaque problématique et de façonner une vision partagée pour le devenir de l'établissement.

Présentation de la MAS de Thumeries

Rétrospective dans l'histoire de notre établissement

Depuis plusieurs années, l'Union Départementale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UDAPEI) "Les Papillons Blancs" du Nord a consacré ses efforts au service des personnes polyhandicapées. Une problématique particulièrement préoccupante était celle des personnes gravement handicapées, maintenues de manière précaire dans des établissements belges destinés initialement aux mineurs. Face à cette réalité, les ressortissants français se trouvaient dans une situation délicate, n'ayant d'autre alternative, lorsque l'accueil ne pouvait être prolongé, que d'être dirigés vers des centres hospitaliers spécialisés, souvent mal préparés et peu adaptés à leurs besoins.

Cette situation a suscité une mobilisation de la part d'associations, dénonçant à plusieurs reprises les conditions difficiles auxquelles étaient confrontées les personnes handicapées adultes de nationalité française placées en Belgique. Au fil du temps, le statut de ces individus a évolué, avec l'ouverture des droits à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), la mise en place d'un service de tutelle, et des parts d'accueil réservées lors des ouvertures d'établissements. Malgré ces avancées, les défis persistaient.

La MAS de Thumeries bénéficiant d'un particularisme notable lié à sa proximité avec la Belgique, cela a fortement influencé sa mission et son territoire d'action, marquant son histoire et son développement : Initialement, la MAS de Thumeries s'est donnée pour mission principale le rapatriement des résidents français en situation de handicap accueillis dans des établissements belges. Ce rôle de rapatriement a permis à de nombreux Français de revenir sur leur territoire national, favorisant ainsi leur réintégration et leur suivi par les structures locales. Dès ses débuts, un partenariat fort a été établi avec de nombreuses structures d'accueil belges, tels que l'IMPRO de QUINT, l'Esperanderie de PERWEZ, et bien d'autres. Parallèlement à cette mission principale, la MAS de Thumeries a commencé à développer une mission secondaire orientée vers les besoins locaux. En effet, elle s'efforce d'apporter des réponses adaptées aux familles résidant à proximité de l'établissement. Cette double mission permet à la MAS de Thumeries d'avoir un impact significatif à la fois sur le territoire belge et sur son territoire de vie en France, répondant ainsi aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles de manière plus intégrée et cohérente.

Cet historique souligne l'engagement constant de l'établissement envers la cause des personnes polyhandicapées, mettant en lumière les étapes majeures de son évolution et les partenariats clés établis pour répondre aux besoins spécifiques de sa mission.

Missions et valeurs

La MAS de Thumeries, placée sous la gestion de l'UDAPEI 59, incarne pleinement les valeurs du mouvement parental et s'engage résolument à respecter le projet associatif.

Au cours de la période 2020-2024, l'UDAPEI 59 s'engage résolument dans trois axes stratégiques et politiques essentiels. Tout d'abord, **en tant que tête de réseau**, elle assume un rôle crucial dans la représentation des territoires. Cela se traduit par la promotion du partage des visions stratégiques et politiques, ainsi que par une présence affirmée pour représenter le mouvement parental dans les

différentes instances. En parallèle, l'UDAPEI se concentre sur le **développement stratégique**, cherchant à insuffler une dynamique de projet et à favoriser une communication efficace. Enfin, **une veille stratégique, une expertise pointue et une perspective prospective** sont au cœur de ses priorités. Cette approche vise à répondre de manière proactive aux besoins et attentes des associations adhérentes, des familles et des personnes accompagnées. En outre, l'UDAPEI anime régulièrement des sessions d'information et de formation afin de maintenir un niveau élevé de compétence et de sensibilisation au sein de son réseau.

L'UDAPEI 59, en tant que porteur des valeurs historiques du mouvement parental incarné par l'Unapei, place au cœur de ses préoccupations les personnes accompagnées, comme acteurs de leur propre vie. Les valeurs accordent une importance primordiale à la reconnaissance des compétences et du savoir de chaque individu et le positionnent en tant que membre à part entière de la société. La famille est également mise en avant en tant qu'élément fondateur essentiel dans la vie de chaque personne.

« Respect des droits fondamentaux de tous les êtres humains (dignité, citoyenneté, égalité, fraternité,), valeurs associatives (solidarité, entraide, militantisme, prise en compte du parcours de vie, de la qualité de vie, accessibilité, laïcité, promotion et défense des droits des personnes, participation des personnes en veillant à ce qu'elles disposent de leur pouvoir d'agir...). A côté de ces valeurs partagées, soutenues et défendues par l'Union Départementale des Papillons Blancs du Nord, celle-ci réaffirme l'esprit de solidarité familiale qui constitue et reste le fondement de nos associations. Les parents sont le socle du Mouvement. Il conviendra de soutenir plus particulièrement les parents de jeunes enfants. »

Projet associatif 2020/2024 UDAPEI

Les principes directeurs de la MAS de Thumeries sont donc :

La primauté de la personne : la MAS de Thumeries s'inscrit dans le principe de la primauté du sujet, considérant chaque résident comme l'acteur principal de sa vie. L'objectif est de favoriser son épanouissement en reconnaissant ses compétences et en respectant ses choix.

Place centrale de la famille : la famille est reconnue comme un élément central dans le parcours de vie de chaque personne accueillie et accompagnée à la MAS. Le lien familial est valorisé et pris en compte dans le processus d'accueil et d'accompagnement.

Partenariat actif : les interlocuteurs privilégiés de l'établissement sont la personne elle-même, sa famille et/ou son représentant légal. La construction du projet d'accueil et d'accompagnement repose sur un travail collaboratif, favorisant le dialogue et l'implication active des familles.

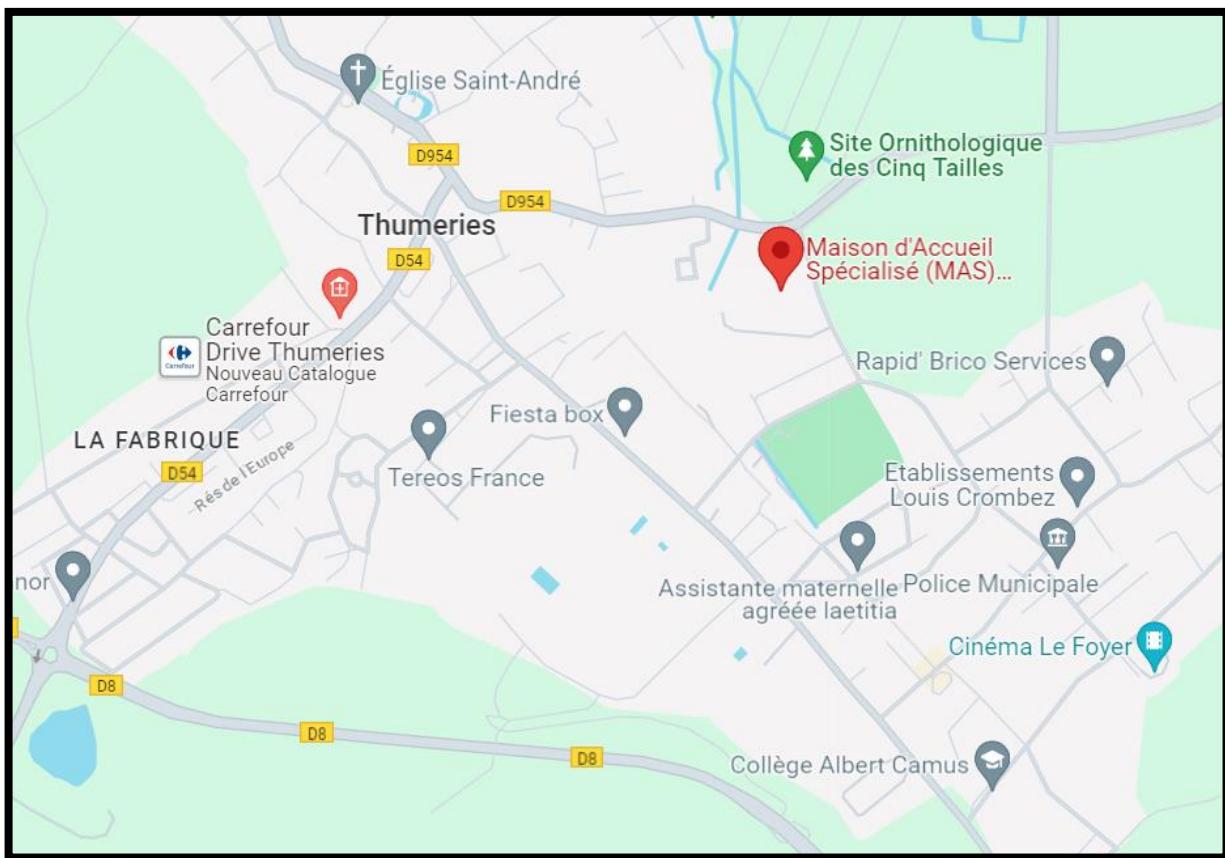
Favoriser l'engagement familial : le projet d'accueil et d'accompagnement n'est pas seulement le fruit du travail de l'établissement, mais il vise également à encourager l'engagement des familles et des parents. Cette démarche s'étend au-delà des murs de la MAS, impliquant les familles au sein du mouvement parental.

Contexte et environnement de l'établissement

Situation géographique



La MAS de Thumeries est située dans un environnement propice à l'épanouissement des résidents : implantée au cœur de la commune de Thumeries, elle offre un cadre de vie calme et sécurisé, favorable au bien-être des personnes accueillies.



Entourée d'un cadre verdoyant, la MAS offre un environnement apaisant. Les espaces extérieurs sont pensés pour favoriser les activités de plein air, créant ainsi des opportunités de détente et de convivialité.

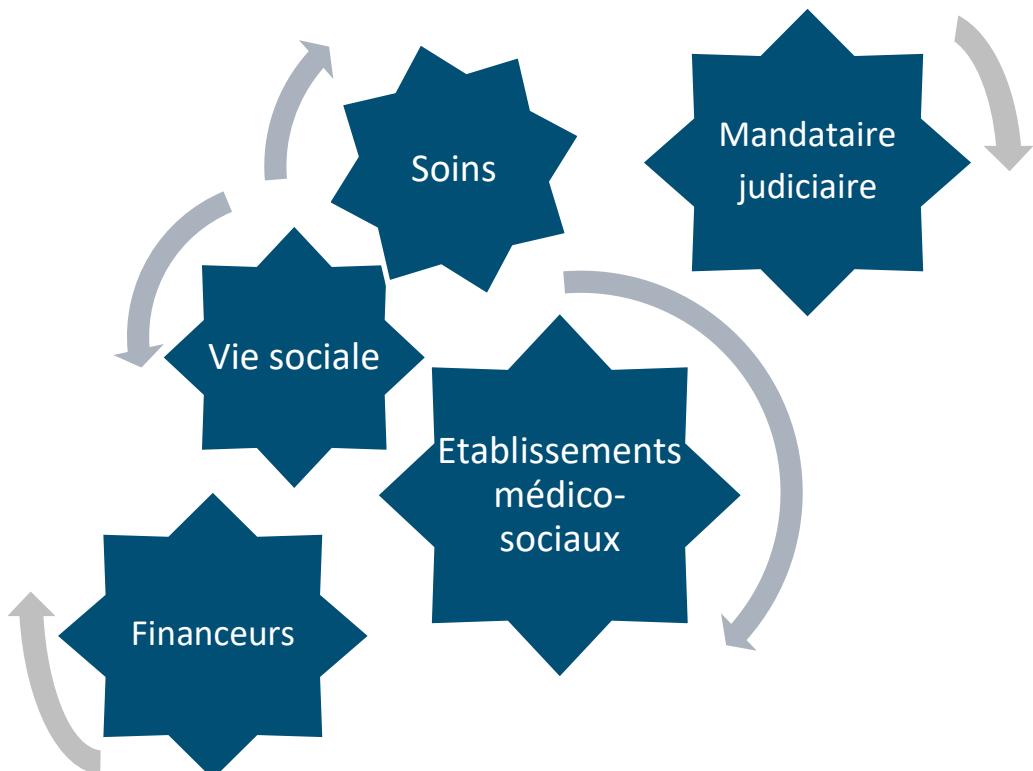
Positionnement de la MAS dans la commune de Thumeries

De par sa situation géographique, la MAS de Thumeries s'inscrit pleinement dans la dynamique de la commune, cherchant à tisser des liens étroits avec ses habitants et à favoriser une inclusion sociale pour les résidents. À cet égard, un projet d'aménagement d'un parc inclusif devant l'établissement est en cours, offrant aux résidents et aux citoyens de Thumeries un espace partagé opportun aux rencontres et aux échanges. Supervisés par des professionnels, les résidents pourront ainsi profiter des extérieurs dans un environnement sécurisé.

L'établissement s'engage activement dans la vie « *communautaire* » en entretenant des partenariats avec les acteurs locaux. Malgré ces efforts, certains partenariats ont pris fin, suscitant parfois des interrogations sur les raisons de ces arrêts soudains. L'établissement désire renforcer son ouverture vers l'extérieur, soulignant son rôle crucial en tant que lieu de vie et de soins. Cette intégration sociale permet non seulement de maintenir le lien des résidents avec leur environnement, mais aussi d'améliorer la perception de la MAS au sein de la population locale et des familles.

Liens institutionnels et réseau

Dans une démarche constante visant à consolider son enracinement au sein du tissu local, nous attachons une importance particulière à la construction de relations partenariales solides et diversifiées. Les liens institutionnels sont aussi essentiels afin d'offrir un accompagnement global aux personnes que nous accompagnons.



Partenariats autour du soin et de la vie sociale

Nous avons des liens étroits avec des partenaires du secteur médical et social, créant ainsi un réseau autour du bien-être des résidents. Les professionnels de la santé, qu'il s'agisse de médecins, infirmiers, ou thérapeutes, collaborent activement avec la MAS pour assurer un suivi médical adapté et une prise en charge attentive des besoins de santé des résidents. Parallèlement, des partenariats sont développés dans le domaine de la vie sociale, favorisant l'intégration des résidents dans des activités communautaires et culturelles.

Collaboration avec les mandataires judiciaires et institutions

Nous entretenons des échanges réguliers avec les différents mandataires judiciaires, parmi lesquels l'association ATINORD et l'AGSS. Ces interactions permettent de garantir une prise en charge conforme aux droits et aux volontés des résidents. La collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), les services du département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) assure une coordination efficace des différentes facettes de l'accompagnement.

Lien privilégié avec les établissements médico-sociaux et de santé

Nous maintenons des contacts fréquents avec divers établissements médico-sociaux et de santé. Les échanges portent notamment sur les demandes d'admission en provenance d'institutions tels que les Instituts Médicoéducatifs (IME), les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), les Foyers de Vie, les Foyers d'Hébergement, les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), et les Centres Hospitaliers. Cette coopération favorise une compréhension partagée des besoins des résidents et facilite les transitions entre les différentes structures, garantissant ainsi une continuité dans l'accompagnement.

Collaboration avec les financeurs et la MDPH

En tant que principal soutien financier de l'établissement, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France occupe une place centrale, assurant le financement intégral de ses activités. Parallèlement, l'assistante sociale de la MAS entretient des liens réguliers avec les Maisons Départementales des Personnes Handicapées des départements concernés, facilitant les démarches administratives des familles pour les renouvellements des orientations MDPH de leur enfant accueilli en MAS.

Nous considérons la collaboration avec nos partenaires comme une composante essentielle de notre mission. Ces relations partenariales permettent de créer un environnement propice à l'épanouissement des résidents, favorisant ainsi une approche inclusive et globale de l'accompagnement. **Le partenariat est caractérisé par sa nature évolutive**, s'adaptant continuellement aux besoins changeants, aux attentes évolutives et aux parcours individuels des personnes accompagnées. Cette dynamique permet de garantir une réponse adéquate et ajustée, en phase avec les évolutions et les spécificités de chaque situation, favorisant ainsi un accompagnement personnalisé.

Après avoir exploré l'histoire et le contexte de la Maison d'Accueil Spécialisée, ainsi que ses liens institutionnels et son réseau de partenaires, plongeons maintenant dans son cadre de vie concret. Cette immersion nous permettra de découvrir les installations, les espaces extérieurs, et les mesures mises en place pour assurer l'accessibilité et la sécurité.

Le cadre de vie

Les installations et les locaux

Le pôle administratif

Insérer photos

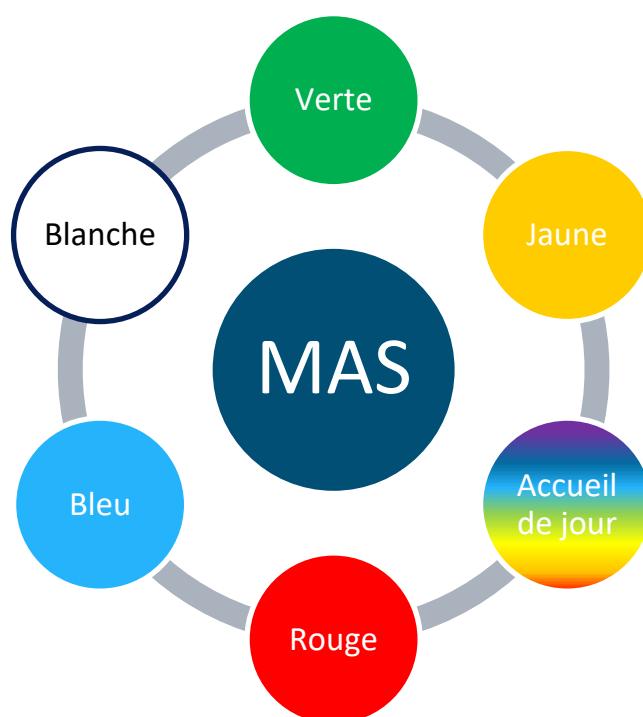
La MAS de Thumeries se déploie dans un ensemble architectural conçu pour répondre aux besoins spécifiques de ses résidents. Les locaux se composent d'un bâtiment administratif abritant les bureaux du pôle administratif, du directeur, des cadres, de la psychologue et de l'assistante sociale.

Relié par des couloirs, ce bâtiment central s'articule autour de six maisons, toutes de plain-pied, offrant un cadre de vie adapté à la mobilité des résidents. Un ascenseur est également disponible dans le bâtiment administratif pour garantir l'accessibilité à tous les espaces.

Une récente rénovation a permis de moderniser la salle de réunion, la rendant non seulement fonctionnelle, mais également esthétiquement agréable, offrant ainsi un cadre propice aux échanges et à la collaboration au sein de l'équipe.

Structuration des maisons au sein de l'établissement

La MAS offre un cadre de vie sécurisé et adapté, composé de cinq maisons, chacune avec ses propres équipements. Voici un aperçu détaillé de ces unités de vie :



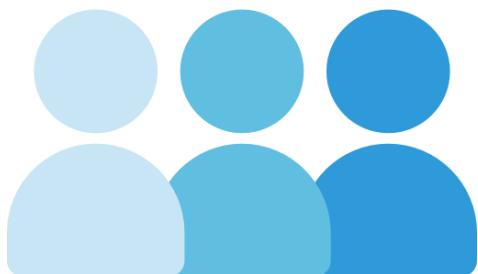
L'accueil de jour de la MAS dispose de plusieurs espaces dédiés, conçus pour répondre aux besoins variés des personnes. Ces espaces permettent non seulement de participer à des activités, mais aussi de bénéficier de moments de repos et de détente.

Chaque unité de vie est agencée de manière à favoriser la mobilité des résidents, qu'ils se déplacent en fauteuil roulant ou non. Elles sont toutes de plain-pied et reliées entre elles pour permettre une libre circulation. Les maisons disposent d'une vaste salle de bain en L, adaptée à l'accueil des chariots de douche, ainsi que d'une lingerie et d'un bloc sanitaire pour garantir l'hygiène des personnes.

Les chambres individuelles, au nombre de 11 à 12 par unité, offrent un espace privé, équipé de mobilier adapté, notamment des lits médicalisés, tout en permettant une personnalisation par la personne accompagnée et/ou sa famille.

L'agencement intérieur comprend également des espaces communs chaleureux et polyvalents, climatisés pour le confort des personnes, servant à la fois de lieux de repos et d'activités. Ces espaces sont conçus pour encourager les interactions sociales et offrir un environnement convivial.

La composition des groupes



La constitution des groupes dans les différentes unités de vie est guidée par une approche mixte. Contrairement à une organisation basée sur l'âge ou les troubles associés, les personnes sont regroupées en fonction des places disponibles lors de leur admission. Cette approche vise à favoriser la diversité au sein des groupes, en encourageant les interactions entre résidents de profils variés.

Avec l'évolution de la population accueillie, les professionnels font face à des profils très variés sur les maisons, allant de jeunes entrants à des personnes âgées. Cette diversité de profils nécessite une attention particulière dans l'organisation des activités et de l'accompagnement, afin de garantir le bien-être et la qualité de vie de chacun : des résidents plus âgés ou moins agités peuvent parfois être regroupés avec des personnes plus jeunes ou présentant des troubles du comportement, ce qui peut entraîner des difficultés d'adaptation et de cohésion au sein du groupe. Les interactions entre résidents aux besoins très différents peuvent parfois générer des tensions ou des incompréhensions.

Dans cette optique, la création de groupes plus spécifiques pourrait offrir une réponse adaptée aux besoins particuliers de certains résidents : un groupe orienté vers un public plus calme et serein pourrait permettre aux personnes âgées ou moins actives de bénéficier d'un environnement propice à la quiétude et à la sérénité. Parallèlement, un autre groupe, davantage orienté vers l'accompagnement de personnes présentant des troubles du comportement ou des besoins spécifiques en termes de stimulation, pourrait être mis en place.

Etendue des espaces extérieurs et enjeux d'accessibilité et de sécurité

Insérer photo

Les espaces extérieurs de l'établissement offrent un cadre naturel vaste et propice à la détente. Dotés de vastes jardins et de verdure, ces espaces offrent un environnement agréable pour les résidents et le personnel. Cependant, malgré leur étendue, ces espaces présentent quelques limitations en termes d'accessibilité et de sécurité.

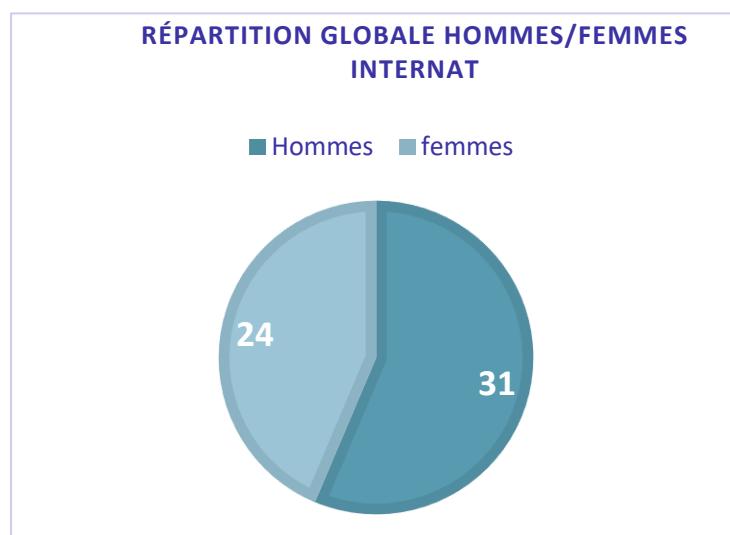
Bien que des chemins entre les maisons permettent aux résidents de circuler, l'aménagement actuel ne facilite pas toujours l'accès pour les personnes à mobilité réduite et limite les possibilités de promenade ou de déplacement autonomes en extérieur. En réponse à cette situation, l'établissement réfléchit à l'aménagement d'un chemin de promenade sécurisé autour de la MAS. Cette initiative vise à offrir aux personnes accompagnées un espace extérieur où elles pourront circuler en toute sécurité et profiter de la nature environnante.

Après avoir détaillé l'environnement physique et les installations de la MAS, il est temps de se plonger dans l'aspect demeurant au centre de cet établissement : les personnes accompagnées. En effet, le cadre de vie que nous avons présenté précédemment s'articule autour des besoins et des caractéristiques des personnes accueillies. Ainsi, comprendre l'environnement dans lequel évoluent nos résidents nous permettra de mieux appréhender leurs profils, leurs besoins spécifiques, et l'évolution de notre public au fil du temps.

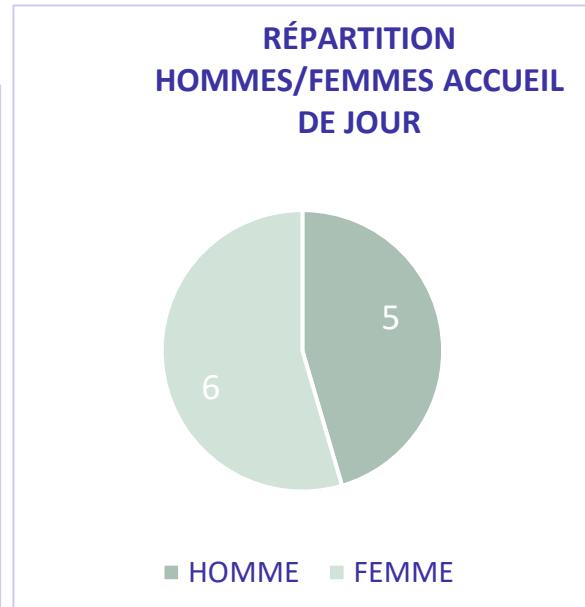
Le public accueilli

Profil des personnes accompagnées

Répartition par âge et par genre globale



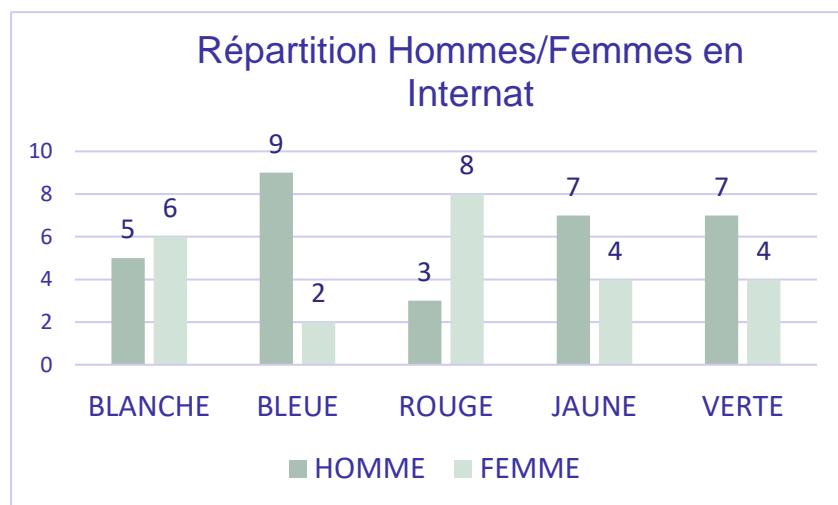
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES ACCUEIL DE JOUR



Les personnes accompagnées de la MAS ont **entre 20 et 74 ans**, avec **une moyenne d'âge de 46,1 ans**. La tendance actuelle montre une augmentation du nombre de jeunes entrants. On observe une prédominance masculine parmi les personnes accompagnées, tandis que sur l'accueil de jour, les publics sont plutôt mixtes.

Les sorties de la MAS sont principalement associées au décès des personnes accompagnées. La MAS collabore étroitement avec l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du Centre Hospitalier de Seclin. Cette équipe spécialisée intervient pour apporter un soutien adapté tant sur le plan médical que sur le plan psychologique, offrant ainsi un accompagnement humain et bienveillant aux personnes et à leurs proches.

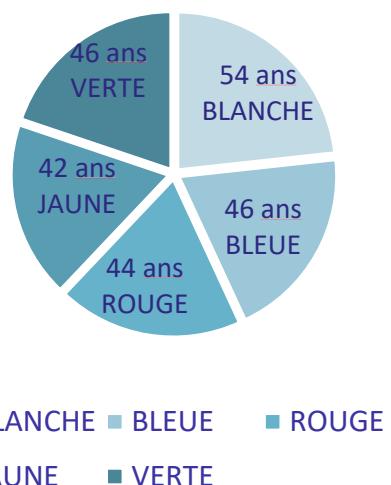
Répartition par âge et genre, par maison



Au sein de la MAS, sur un total de 55 résidents, deux maisons présentent des pics significatifs en termes de répartition de genre. La Maison Bleue héberge 9 hommes et 2 femmes, ce qui représente un déséquilibre marqué en faveur de la population masculine. À l'inverse, la Maison Rouge abrite 8 femmes pour 3 hommes, indiquant une prépondérance féminine. Ces variations dans la répartition de genre illustrent la diversité des profils accueillis

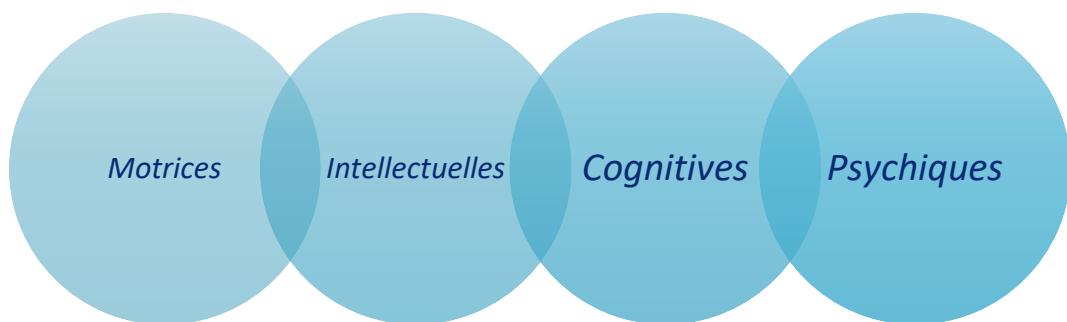
La répartition des âges des résidents varie également selon les maisons. La Maison Blanche présente la moyenne d'âge la plus élevée, avec une moyenne de 54 ans, indiquant une population résidente plus âgée et nécessitant potentiellement des soins et des accompagnements adaptés aux besoins des personnes vieillissantes. À l'opposé, la maison Jaune a la moyenne d'âge la plus basse, à 42 ans, ce qui reflète une population plus jeune et peut influencer les types d'activités et de soutiens proposés pour répondre aux attentes et aux dynamiques de cette tranche d'âge.

Moyenne d'âge en Internat



La pluralité des handicaps et les conséquences associées

La MAS accueille un public adulte présentant *une grande diversité de besoins et de pathologies*. Les personnes accompagnées sont caractérisées par une situation complexe de handicaps, qui se traduit par une altération significative de leurs capacités et d'actions dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Cette altération peut résulter de différentes combinaisons de déficiences :



Les conséquences des déficiences varient en fonction de leur nature et de leur gravité.

Sur le plan *moteur*, ces déficiences peuvent entraîner une altération de la mobilité, des difficultés dans l'exécution des gestes quotidiens et une dépendance accrue vis-à-vis de l'assistance extérieure pour les activités de la vie quotidienne. Sur le plan *intellectuel*, les personnes peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage, de compréhension, de communication et de prise de décision. Les déficiences *cognitives* peuvent affecter les capacités de raisonnement, de mémoire, d'attention et de résolution de problèmes. En ce qui concerne les troubles *psychiques*, ils peuvent se manifester par des altérations de l'humeur, des troubles du comportement, des difficultés relationnelles et une vulnérabilité accrue face au stress et à l'anxiété.

Globalement, ces déficiences ont un impact significatif sur l'autonomie, la qualité de vie et la participation sociale des individus qui en sont affectés, nécessitant souvent un soutien et une prise en charge adaptés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Evolution du public accueilli

Le polyhandicap au cœur de la mission de la MAS

La MAS de Thumeries se spécialise dans l'accompagnement des résidents présentant un polyhandicap, associé à un retard mental profond. Cette expertise constitue le cœur de métier de l'établissement. En raison de la structuration actuelle de la MAS, il est difficile d'accueillir des résidents atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Les infrastructures ne sont pas adaptées pour répondre de manière sécurisée et efficace aux besoins spécifiques des personnes avec TSA.

Cette inadéquation pourrait mettre en danger non seulement les personnes atteintes de TSA mais également les autres résidents et les professionnels de l'établissement. La sécurité et le bien-être de tous restent une priorité, c'est pourquoi l'accueil de résidents polyhandicapés demeure au centre des missions de la MAS de Thumeries.

Prise en charge des personnes accompagnées vieillissants : défis et adaptation

Le vieillissement de la population accueillie à la MAS constitue un défi majeur qui impacte profondément la nature et la qualité des soins et de l'accompagnement dispensés. Cette évolution démographique se caractérise par une augmentation de la fragilité des personnes vieillissants, nécessitant une attention particulière de la part des équipes paramédicales.

La perte d'autonomie associée au vieillissement engendre une transformation significative dans la prise en charge au sein de la MAS. Progressivement, l'accent se déplace de l'aspect « éducatif » vers une approche axée sur les soins de confort et de repos. Cette transition implique une adaptation des pratiques professionnelles, avec une plus grande prévalence des soins palliatifs et une évolution des relations entre les professionnels et les résidents.

En effet, la mise en place de soins palliatifs peut susciter des appréhensions chez les professionnels, bouleversant leur relation avec les personnes accompagnées. Cette évolution souligne l'importance d'une formation continue et d'un accompagnement approprié pour les équipes, afin de garantir une prise en charge respectueuse et adaptée aux besoins évolutifs des personnes vieillissants.

La coordination du parcours de soins des personnes accompagnées vieillissants devient ainsi une priorité, nécessitant une collaboration étroite entre les différents acteurs impliqués dans leur prise en charge. Cette approche vise à garantir une qualité de vie et à répondre de manière appropriée aux besoins complexes et variés des personnes vieillissants.

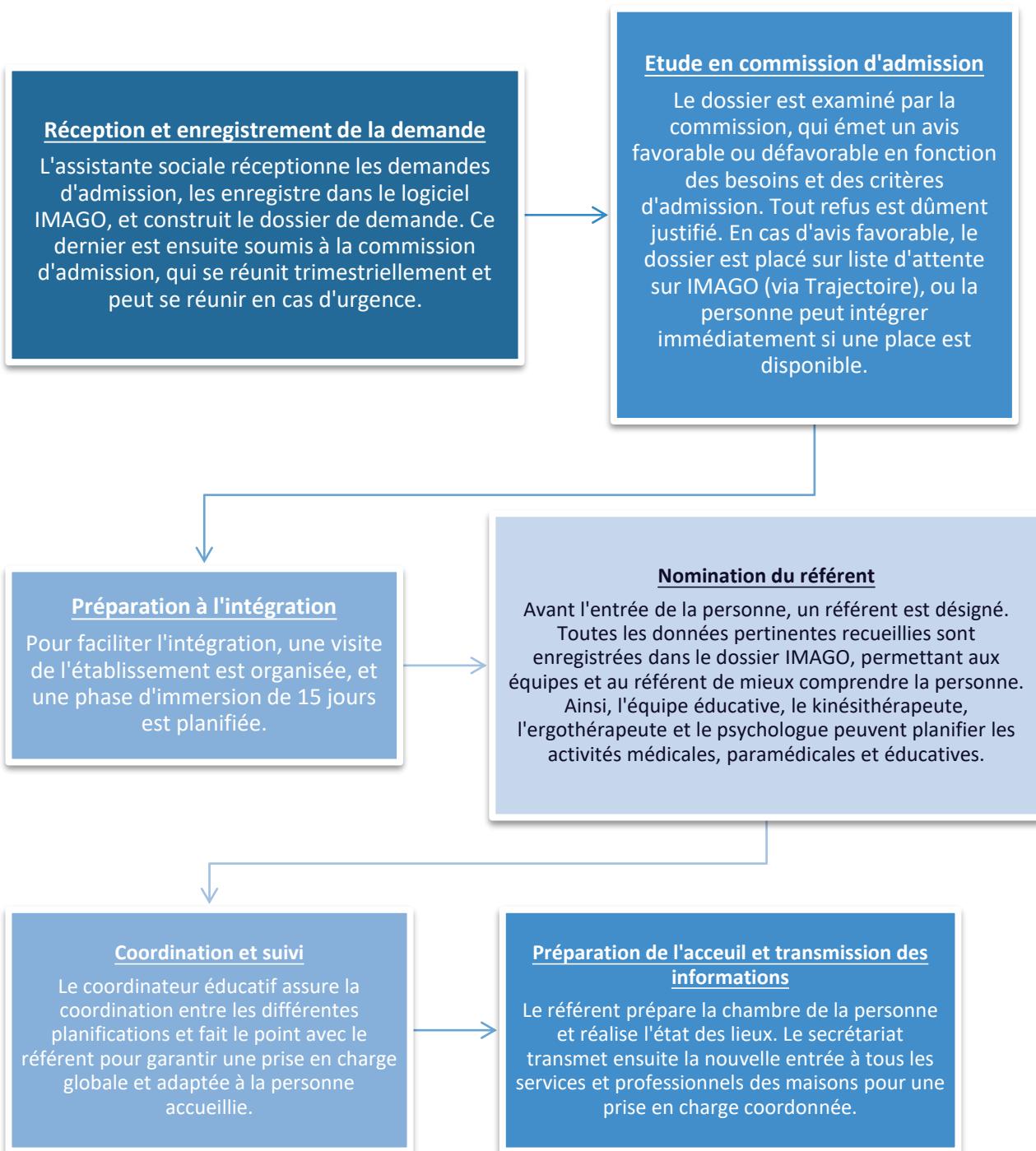
Après avoir exploré le profil et les caractéristiques des personnes accueillis au sein de la MAS, il est important de plonger dans la vie sociale et quotidienne de l'établissement. Comprendre le public accueilli nous permet d'appréhender les processus d'admission, la construction des projets personnalisés, le rôle essentiel des référents, l'implication des familles, ainsi que les initiatives visant à promouvoir la citoyenneté et l'inclusion sociale.

Vie sociale et quotidienne des personnes accompagnées

Processus d'admission à la MAS : de la demande à l'intégration

Les étapes préalables à l'entrée

La phase d'immersion des personnes accompagnées constitue une étape importante dans le processus d'admission et de prise en charge. Cette phase, conçue pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et assurer leur transition en douceur vers leur nouveau milieu de vie, est soigneusement planifiée et exécutée.



L'entrée en établissement

L'accueil de chaque nouvelle personne est un moment crucial dans le processus d'intégration :

1

Sous la responsabilité du Directeur et du chef de service, le résident est accueilli dans un cadre sécurisant. Le référent désigné pour accompagner le résident lors de son séjour prend en charge cette étape en présentant son rôle et en revisitant avec les familles et/ou le tuteur le document de recueil d'informations, préalablement complété. Ensemble, ils effectuent une visite du lieu de vie afin de se familiariser avec l'environnement.

2

Un inventaire du matériel et des objectifs est alors réalisé. Pour favoriser une transition en douceur, le référent présente également le nouveau résident aux autres membres résidentiels. Un goûter de bienvenue est souvent organisé pour marquer ce moment d'entrée à la MAS et ainsi faciliter les premiers échanges.

3

Dans les jours qui suivent l'arrivée, chaque professionnel se présente individuellement au nouveau résident, favorisant ainsi les premiers échanges et instaurant un climat de confiance. Dans les 6 semaines qui suivent l'installation, un bilan complet est effectué par les différents intervenants : ergothérapeute, infirmiers, kinésithérapeute, psychologue, équipe éducative, en étroite collaboration avec le référent.

4

Une réunion pluridisciplinaire est alors organisée une semaine avant la date prévue pour le bilan, permettant aux professionnels d'échanger sur l'évolution du résident et d'ajouter si nécessaire l'accompagnement. Enfin, le bilan global de l'accompagnement est planifié 7 semaines après l'arrivée du résident, intégrant les attentes et les besoins exprimés par la famille ou le tuteur, ainsi que par la personne accueillie, dans l'élaboration du premier projet personnalisé.

La construction du projet personnalisé : une approche collaborative et compréhensive



Conformément à la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002, chaque établissement doit assurer aux usagers un accompagnement individualisé. Le projet individuel (aussi couramment appelé "projet personnalisé") est un document personnalisé définissant l'accompagnement professionnel, social et médico-social d'une personne accompagnée. Le projet individuel est rédigé sous forme contractuelle en impliquant l'usager lui-même.

La construction du projet personnalisé au sein de la MAS est le fruit d'une **démarche collaborative**, visant à répondre de manière spécifique aux besoins et aux aspirations individuelles. Cette démarche, initiée et encadrée par l'équipe pluridisciplinaire, s'articule autour d'une série d'étapes structurées et d'actions concertées pour assurer une prise en charge adaptée et de qualité.

Recueil des besoins et attentes

Chaque professionnel de l'équipe éducative et soignante joue un rôle crucial dans le processus de construction du projet personnalisé. Les infirmières sont en première ligne, réalisant des évaluations approfondies des besoins médicaux et soignants de chaque résident, tout en intégrant les éventuels avis des autres membres de l'équipe. Elles élaborent ainsi des plans de soins individualisés, en étroite collaboration avec l'ergothérapeute, le psychologue et la psychomotricienne, garantissant une approche coordonnée. L'équipe de nuit, composée d'infirmiers et d'aides-soignants, contribue également activement à la construction du projet personnalisé en fournissant des informations précieuses sur les besoins et le comportement des résidents pendant la nuit. Bien que certains professionnels puissent utiliser des méthodes différentes pour documenter ces informations, l'objectif reste le même : garantir une continuité de l'accompagnement et une prise en compte globale des besoins des résidents.

Dans ce processus, les professionnels accordent une importance primordiale à la recherche systématique du consentement des personnes accompagnées. Cette démarche repose sur une reconnaissance de la dignité de chaque résident, conformément aux principes fondamentaux de l'éthique et du respect des droits.

Intégration dans le Système IMAGO

L'intégration de l'accompagnement médical dans le PPI à travers le système IMAGO représente une avancée majeure dans la coordination des soins. Cette plateforme permet de centraliser toutes les informations médicales et paramédicales, assurant une meilleure traçabilité et une prise en charge plus efficace et sécurisée.

Le rôle central du référent dans la construction des projets individualisés

Le référent joue un rôle essentiel dans la construction et la mise en œuvre du projet de la personne : chaque personne accompagnée bénéficie d'un ou deux référents, chargés d'assurer la continuité et la personnalisation de son projet. Dans le cadre d'une approche centrée sur la bientraitance, les référents sont garants du projet de la personne et centralisent les besoins, recueillis auprès de la personne, du tuteur ou de la famille, dans une optique de co-construction. Ils sont en collaboration étroite avec les coordinateurs de soins et éducatifs, et veillent à ce que les objectifs fixés dans le PPI soient réalisables, lesquels sont ensuite validés par le chef de service. Avant cette validation, le PPI fait l'objet de multiples réajustements et relectures pour garantir sa pertinence et son adéquation aux besoins.

Depuis quelques années, c'est au référent de construire, en collaboration avec le chef de service, le projet de chaque personne accompagnée. Cette évolution implique que le référent doit être proactif dans la collecte des informations nécessaires pour enrichir et élaborer le PPI.

Les principales responsabilités du référent incluent :



L'essence des activités au cœur de la vie de la MAS

Les activités proposées par la MAS permettent à la fois de contribuer au bien-être individuel des personnes accompagnées et participent à la dynamique collective de l'établissement. Adaptées au public accueilli, ces activités sont conçues dans le but de **répondre aux besoins spécifiques de chaque personne dans le cadre des projets personnalisés**, en favorisant leur épanouissement personnel et leur intégration sociale.

Les bénéficiaires de l'accueil de jour ont ainsi accès à un éventail d'activités, tant en interne qu'en externe, adaptées à leurs capacités et à leurs préférences.

Les activités proposées au sein de la MAS s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement global, visant notamment les aspects suivants :

Bien-être et épanouissement

• Elles offrent aux résidents la possibilité de participer à une vie sociale, culturelle et de loisirs, favorisant ainsi leur épanouissement personnel

Maintien des acquis et développement des compétences

• Structurantes et variées, les activités permettent le maintien des acquis et le développement de nouvelles compétences, contribuant ainsi à l'autonomie et au développement personnel des résidents.

Renforcement du lien social

• Elles participent au sentiment d'appartenance et à la cohésion du groupe en favorisant les interactions entre les résidents et en créant des occasions d'échanges et de partage.

Rythme et structuration des journées

• Elles rythment les journées des résidents, leur offrant un cadre structuré et des repères temporels essentiels à leur bien-être.

Favoriser l'autonomie

• En encourageant la prise d'initiatives et la participation active, les activités contribuent à renforcer l'autonomie des résidents et leur capacité à interagir avec leur environnement.

Une diversité d'activités est donc proposée, conçues pour répondre aux besoins spécifiques :

Les ateliers thérapeutiques offrent des espaces d'expression et de création propices à l'épanouissement personnel. Parmi eux, les expressions artistiques, la balnéothérapie, la participation au journal interne et les séances de cuisine thérapeutique permettent aux résidents de s'engager dans des activités tantôt ludiques, tantôt thérapeutiques, favorisant leur bien-être physique et psychologique.

L'activité musicale occupe également une part importante dans la vie de l'établissement, offrant aux personnes accompagnées la possibilité de s'exprimer à travers la musique et de participer à des séances de chant, de musique instrumentale ou de relaxation sonore.

Les activités manuelles sont également privilégiées, offrant aux personnes l'opportunité de développer leur créativité et leurs compétences manuelles à travers la réalisation d'œuvres artistiques ou artisanales.

Par ailleurs, la MAS propose des **séjours de ruptures**, offrant des moments d'évasion et de ressourcement en dehors de l'établissement. Des **séjours de vacances** de quelques jours sont également organisés, permettant aux résidents de découvrir de nouveaux environnements et de vivre des expériences enrichissantes.

La place centrale des familles à la MAS de Thumeries

Au sein de l'établissement, les familles occupent une position fondamentale dans le processus d'accompagnement des résidents : répondant à un souci d'inclusion et de participation des familles dans l'élaboration du projet personnalisé, celles-ci participent au processus décisionnel, renforçant ainsi l'aspect participatif et inclusif de la démarche.

Elles sont aussi encouragées à participer activement à la vie quotidienne de leurs proches. Cette ouverture facilite les échanges et renforce les liens entre les résidents, leurs familles et les professionnels. Par exemple, pour favoriser les moments de partage, la MAS organise régulièrement des repas conviviaux où les familles sont invitées à partager du temps avec leurs proches et les professionnels. De plus, elles sont étroitement associées à l'élaboration des projets personnalisés des résidents, dès lors qu'elles sont disponibles.

Cependant, les professionnels font face à la réalité du vieillissement de l'entourage des résidents, ce qui peut parfois poser des défis supplémentaires : ils peuvent rencontrer des problèmes de santé ou de mobilité qui limitent leur capacité à participer activement à la vie de leurs proches. Cela peut rendre difficile leur présence régulière à la MAS. Le vieillissement des familles peut également entraîner des changements dans les dynamiques familiales. Etant plus âgés, ils peuvent devenir dépendants de soins et d'assistance, ce qui peut affecter leur disponibilité et leur capacité à soutenir leurs proches résidant à la MAS.

Malgré cela, la présence et l'engagement des familles varient d'une situation à l'autre, certains étant très impliqués.

La promotion de la citoyenneté et de l'inclusion sociale

Au cœur de l'accompagnement au sein de la MAS, réside une articulation essentielle entre la citoyenneté et l'inclusion. Cette synergie met en lumière l'importance cruciale de l'intégration sociale et de la participation active des résidents dans la vie de la communauté. En favorisant l'épanouissement de chacun au sein d'un environnement inclusif, nous visons à promouvoir l'autonomie, le respect des droits fondamentaux et le sentiment d'appartenance.

A la MAS de Thumeries, la citoyenneté est donc appréhendée comme une participation active à la vie de la cité et à l'inclusion sociale. Cette approche va au-delà de la simple reconnaissance des droits civiques et politiques, en mettant l'accent sur l'intégration des résidents dans leur environnement local et leur engagement dans des activités communautaires.

Les résidents sont encouragés à participer à diverses manifestations organisées dans les villages environnants, telles que des sorties au cinéma, des visites d'expositions, ou encore des événements caritatifs comme le téléthon ou le marché de Noël de la commune. Ces occasions permettent aux résidents de s'intégrer dans la vie locale, d'interagir avec les habitants et de contribuer à la dynamique de la communauté.

Par exemple, un partenariat avec le collège de Thumeries a également été établi, notamment à travers des projets collaboratifs tels que l'activité musicale BAO PAO. Cette initiative favorise les échanges intergénérationnels et renforce le sentiment d'appartenance des résidents à leur environnement.

Pour l'équipe éducative, l'exercice de la citoyenneté implique l'accompagnement dans les démarches quotidiennes, en apportant un soutien aux personnes dans leurs interactions avec leur entourage et en favorisant leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne. Ainsi, chaque personne est accueillie et valorisée dans les espaces qu'il fréquente habituellement, renforçant ainsi son sentiment d'inclusion et de participation à la vie sociale.

Après avoir exploré en détail la vie sociale et quotidienne des résidents, nous allons nous attacher aux services offerts par l'établissement pour soutenir les personnes accompagnées. En effet, ces services, allant des activités de loisirs à l'accompagnement social en passant par les soins médicaux et paramédicaux, jouent un rôle essentiel dans le bien-être et le développement personnel des résidents.

Les services offerts

La prestation hotelière

Une restauration adaptée

La restauration au sein de l'établissement est confiée à un prestataire externe qui assure la préparation des repas dans les locaux de l'établissement. Soucieux de répondre aux besoins spécifiques de chaque résident, les menus sont élaborés en fonction de leurs préférences alimentaires et de leurs éventuels régimes spécifiques. De plus, les textures des plats sont ajustées selon les recommandations médicales.

Afin de garantir la qualité et la satisfaction des repas, **une commission des repas**, incluant des résidents, se réunit régulièrement en présence du prestataire de restauration. Cette démarche participative permet aux personnes accompagnées de faire part de leurs retours, de leurs insatisfactions et de leurs demandes, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la restauration au sein de l'établissement.

Gestion du linge et de l'hygiène

Le service lingerie de la MAS de Thumeries joue un rôle essentiel dans le confort et le bien-être des résidents. Assuré par des salariés de la MAS, ce service est minutieusement organisé pour répondre aux besoins quotidiens des personnes accompagnées.

Chaque journée est planifiée, avec une répartition des tâches. L'organisation permet une gestion efficace et rigoureuse du linge personnel des résidents, garantissant ainsi leur confort et leur hygiène au quotidien.

Outre la gestion du linge, le service lingerie assure également la confection des chariots pour chacune des cinq unités de vie, contribuant ainsi à l'organisation logistique et au bon fonctionnement de l'établissement. De plus, il veille à l'approvisionnement régulier des unités en produits d'hygiène, assurant ainsi un environnement sain et sécurisé pour les résidents.

Maintenance et entretien des locaux

L'entretien et la maintenance des locaux au sein de la MAS sont assurés avec rigueur pour garantir un environnement sûr et agréable aux résidents.

Le nettoyage quotidien est réalisé par des agents dédiés, présents du lundi au vendredi : ils veillent à maintenir la propreté des chambres, des salles de bains et des espaces communs, contribuant ainsi au **confort et au bien-être**.

Les bureaux administratifs bénéficient également d'un entretien hebdomadaire pour assurer un cadre de travail propre et fonctionnel pour le personnel.

En ce qui concerne la maintenance, un agent technique est spécifiquement dédié à cette tâche. Il assure la gestion des déchets, des stocks, ainsi que le suivi des registres de sécurité. De plus, il est habilité à effectuer les travaux de dépannage et de réfection des chambres, garantissant ainsi le bon état des infrastructures et des équipements de l'établissement.

Accompagnement social personnalisé

L'accompagnement social personnalisé constitue un pilier essentiel de l'offre de services, visant à **répondre de manière adaptée aux besoins spécifiques des personnes et de leurs familles**. Supervisé par une assistante sociale dédiée, ce volet d'intervention se déploie à travers une gamme variée de prestations visant à garantir le bien-être et la protection des personnes accompagnées.

L'assistance dans les démarches administratives occupe une place centrale dans cet accompagnement. L'assistante sociale accompagne les personnes et leurs familles dans le renouvellement des mesures de protection juridique, ou des demandes auprès de la MDPH. Cette assistance assure une prise en charge globale et adaptée, facilitant ainsi l'accès aux droits et prestations sociales auxquels les résidents ont droit.

En outre, les échanges réguliers avec des organismes partenaires telle que la CAF, viennent renforcer cette approche intégrée. Ces interactions permettent de coordonner les différentes prestations et de garantir une prise en charge complète et individualisée, répondant ainsi aux besoins spécifiques de chaque personne.

L'accompagnement social à la MAS de Thumeries se caractérise par sa diversité et sa capacité à s'adapter aux besoins évolutifs des personnes. Au cœur de cette démarche, l'assistante sociale veille à offrir un soutien professionnel et bienveillant, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Les soins médicaux et paramédicaux

La plupart des personnes accompagnées ont des besoins médicaux et paramédicaux complexes, nécessitant un suivi régulier et une prise en charge adaptée. Cela inclut des soins infirmiers, des séances de rééducation, des suivis médicaux spécialisés, ainsi que la gestion de traitements médicamenteux spécifiques.

Ses soins sont assurés par une équipe dévouée (Partie L'équipe médicale et paramédicale) qui assure une prise en charge complète et adaptée.

La MAS dispose par ailleurs d'un pôle paramédical complet, comprenant une salle de kinésithérapie ainsi que les bureaux des professionnels de santé, tels que l'ergothérapeute, la psychologue et la psychomotricienne. Ce pôle inclut également une salle snoezelen, offrant un espace multisensoriel dédié à la relaxation et au bien-être. Conçu pour répondre aux besoins actuels des personnes accompagnées, ce plateau paramédical est en constante évolution et continuera de s'adapter au fil des années pour mieux répondre aux besoins changeants.

En plus des soins médicaux courants, la MAS propose une gamme variée de services de prévention et de thérapies complémentaires. Ces initiatives incluent un suivi psychomoteur, des séances d'ergothérapie, des séances de médiation animale, des accompagnements en sorties, des séances de balnéothérapie, des repas thérapeutiques, des séances de réveil corporel, ainsi que des suivis orthophoniques et kinésithérapeutiques.

L'établissement entretient des partenariats avec des spécialistes externes tels que des dermatologues, des neurologues, et d'autres intervenants médicaux. Cette collaboration permet d'assurer une prise en charge intégrée des résidents.

Après avoir exploré les différents services, il est pertinent de se pencher sur l'organisation interne qui les soutient. La gouvernance, les ressources humaines, la démarche qualité et la stratégie organisationnelle constituent le socle sur lequel repose la prestation de services. Ces éléments déterminent la manière dont l'établissement est géré, comment les professionnels sont mobilisés et formés, et comment la qualité des soins et de l'accompagnement est évaluée et améliorée en permanence. En outre, la politique de bientraitance, qui guide les interactions et les pratiques professionnelles au quotidien, est intrinsèquement liée à ces aspects organisationnels. Ainsi, en examinant ces dimensions de l'organisation, nous pouvons mieux comprendre comment l'établissement garantit un environnement sûr, respectueux et de qualité pour ses résidents.

L'organisation

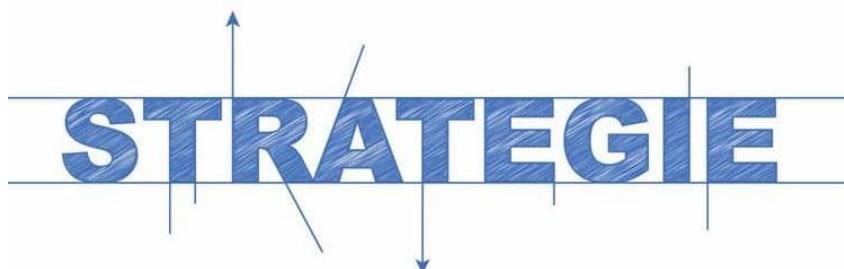
Gouvernance et coordination, la vision de la Direction

L'équipe de Direction de la MAS de Thumeries, conjointement affectée à L'IMPRO de Wahagnies, est composée du Directeur, du Directeur Adjoint et de la chef de service paramédicale, et du chef de service administratif. Ensemble, ils incarnent la vision et les valeurs de l'établissement, veillant à la cohésion et à l'efficacité de l'ensemble de l'équipe.

L'équipe de Direction assume la responsabilité globale de la gestion opérationnelle et stratégique de la structure. Ils coordonnent les activités, supervisent les différentes équipes et s'assurent du respect des normes de qualité et de sécurité.

Leur rôle consiste également à maintenir un dialogue constant avec les résidents, leurs familles, le personnel et les partenaires externes.

L'équipe de direction est chargée de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer en permanence la qualité des services offerts aux résidents.



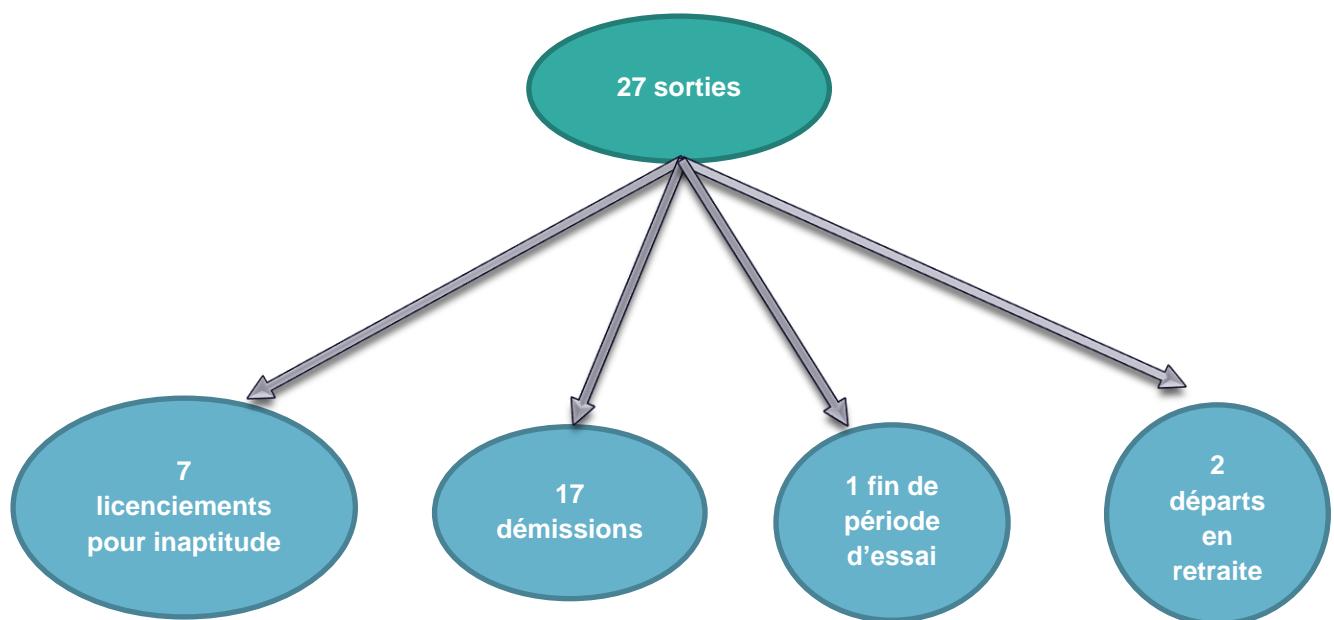
Les ressources humaines

<u>CDI 2023</u>	<i>ETP</i>	<i>Moyenne d'âge</i>	<i>Nombre de Femmes</i>	<i>Nombre d'Hommes</i>
TOTAL PERSONNEL	77.99	45.39	61	14
			81.33%	18.67%

	2021	2022	2023
Absentéisme (maladie et arrêt de travail)	12.96%	19.05%	12.31%

En 2023, le taux de turnover au sein de la MAS de Thumeries a atteint 25,75 %, en forte augmentation par rapport aux 7,14 % enregistrés en 2022.

2022	7,14%
2023	25,71%



La gestion au cœur de la MAS, la fonction administrative

L'équipe administrative occupe une place centrale dans la coordination et le bon fonctionnement de la MAS : composée d'une secrétaire de direction et d'une assistante comptable, cette équipe assure une présence accueillante et efficace, tant pour les résidents que pour le personnel et les partenaires externes. En plus de l'accueil physique et téléphonique, l'équipe administrative est le pivot de la transmission des informations au sein

de la structure. De la gestion du courrier à la comptabilité, en passant par la planification de la gestion courante, elle veille à ce que toutes les tâches administratives soient accomplies avec professionnalisme et rigueur.

L'équipe socio-éducative de la MAS

Composée de coordinateurs éducatifs qualifiés, cette équipe assure la permanence et la continuité dans l'accompagnement éducatif des résidents.

Chargés de planifier et de coordonner l'ensemble des projets personnalisés pour chaque résident, leur rôle consiste à évaluer les besoins individuels de chaque personne accueillie, à élaborer des plans d'intervention adaptés et à assurer le suivi de leur mise en œuvre. Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire pour garantir une prise en charge globale et cohérente.

En plus de leurs responsabilités dans l'élaboration des projets personnalisés, les professionnels de l'équipe socio-éducative organisent et animent une variété d'activités destinées à enrichir le quotidien des résidents.

L'équipe médicale et paramédicale

Composée de professionnels de santé, cette équipe assure une surveillance médicale attentive et met en œuvre des interventions spécifiques pour répondre aux besoins individuels de chaque personnes :

Au cœur de l'équipe médicale se trouvent 2 médecins : un médecin généraliste, un spécialisé en MPR. Ils sont responsables de l'établissement des diagnostics, de la prescription des traitements et de la prise en charge médicale des résidents. En cas d'urgence médicale ou d'absence, des dispositions sont prises pour assurer la continuité des soins.

Médecins

En tant que responsable de l'équipe soignante, la cadre de santé supervise les activités quotidiennes, assure la planification des interventions et veille à ce que les protocoles médicaux et les standards de soins soient respectés. Elle est aussi chargée d'encadrer et de soutenir le personnel soignant et de favoriser un environnement de travail collaboratif.

Cadre de santé

L'équipe médicale travaille en collaboration étroite avec un réseau de spécialistes externes, tels que des dermatologues, des orthophonistes ou des podologues lorsque des consultations spécifiques sont nécessaires. Ces partenariats garantissent un accès rapide à des soins spécialisés lorsque cela est requis pour la santé et le bien-être des résidents.

Spécialistes

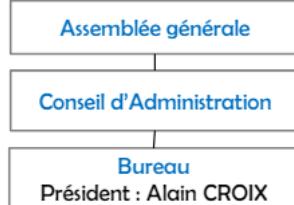
En complément de l'équipe médicale, l'équipe paramédicale joue un rôle crucial dans l'accompagnement des résidents. Elle est composée de psychiatre, de psychomotricienne, d'ergothérapeute, de psychomotricienne et d'une psychologue.

Equipe paramédicale

La question des départs et des difficultés de remplacement au sein de l'équipe médicale et paramédicale représente une préoccupation majeure pour la MAS de Thumeries.

Le processus de recrutement peut prendre du temps, pouvant augmenter la charge de travail des membres restants. La direction de la MAS est donc particulièrement attentive à cette problématique et cherche activement des solutions pour garantir la stabilité et la qualité des services offerts.

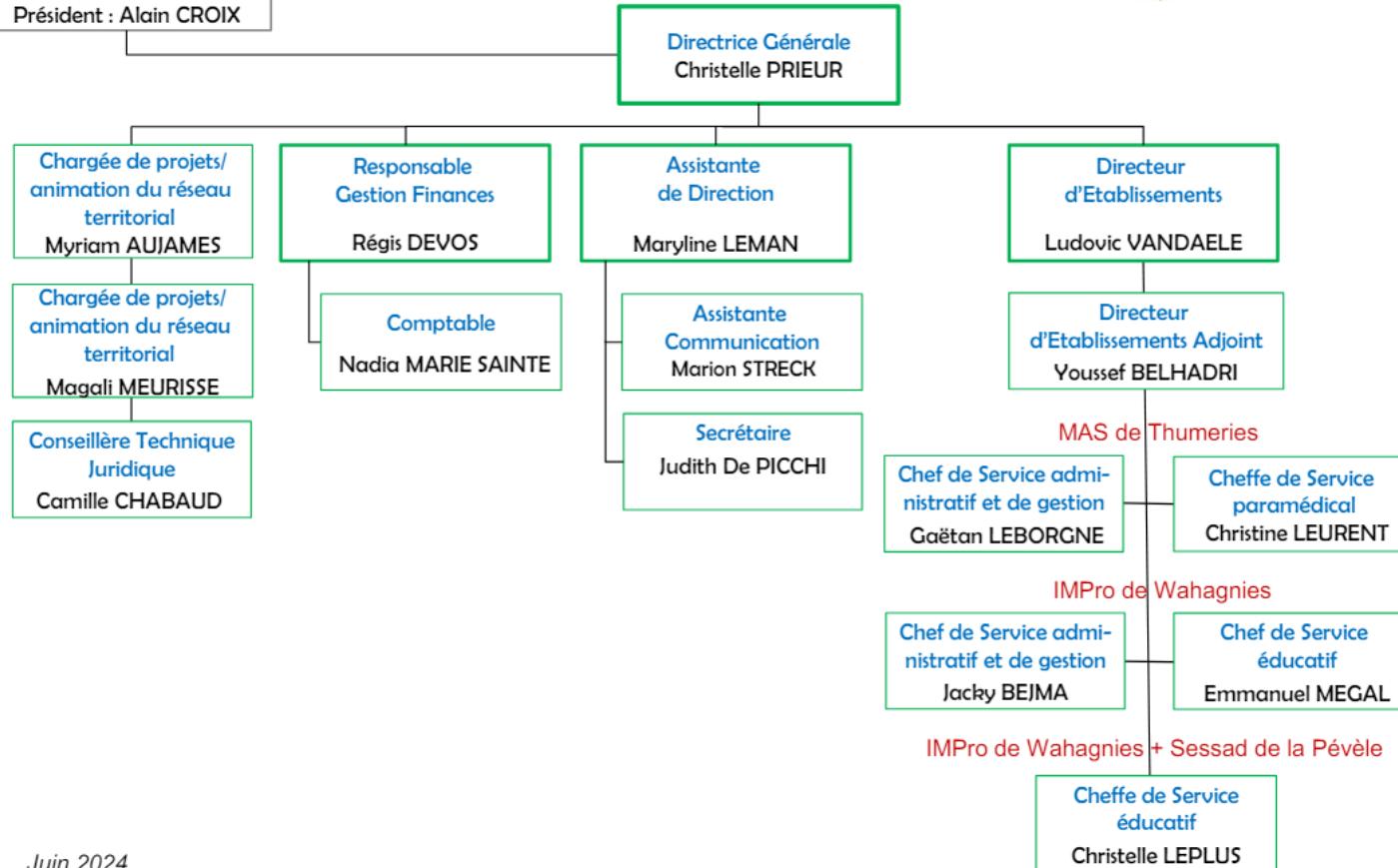
Organigramme associatif



Organigramme associatif



Les Papillons Blancs du Nord



Juin 2024

Organigramme fonctionnel de la MAS



Engagement dans une démarche qualité

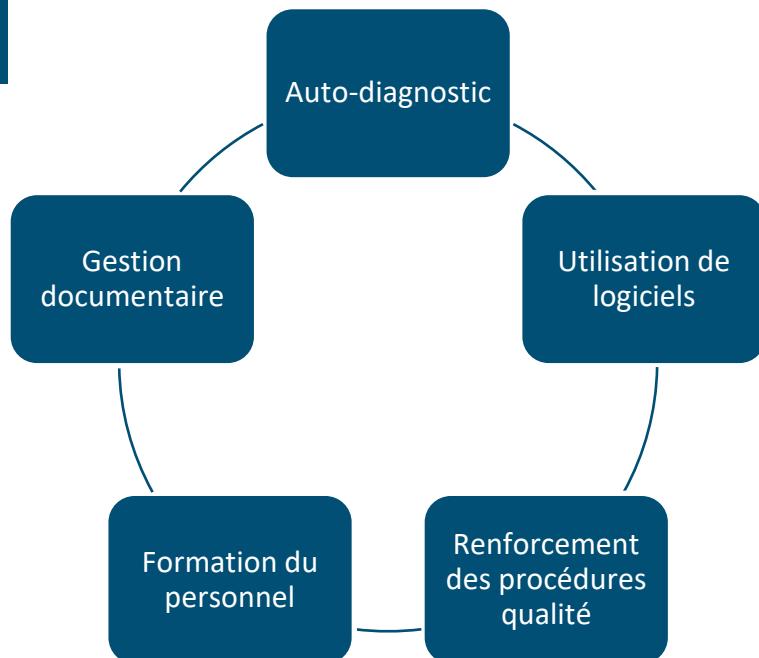
La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, codifiée dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF), établit l'obligation pour les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) de mettre en place une démarche qualité. Cette obligation est notamment définie à l'article L312-8 du CASF.

Selon cet article, les ESSMS doivent garantir la qualité des prestations qu'ils délivrent. Ils doivent ainsi mettre en place une démarche continue d'évaluation, de gestion des risques, et d'amélioration de la qualité. Cette démarche vise à assurer la sécurité des personnes accueillies, à promouvoir leur bien-être, et à répondre à leurs besoins de manière adaptée.

Nous nous engageons pleinement dans une démarche qualité afin d'assurer un accompagnement et des soins optimaux pour nos résidents. Cette démarche repose sur des principes et des actions concrets visant l'amélioration continue de la prise en charge.

L'ETABLISSEMENT S'ENGAGE A REALISER SON AUTO-DIAGNOSTIC POUR EVALUER SES PRATIQUES, IDENTIFIER LES FORCES ET LES AXES D'AMELIORATION, ET GARANTIR LE RESPECT DES NORMES ET DES STANDARDS DE QUALITE. CELUI-CI PERMET DE PRENDRE EN COMPTE LES RETOURS D'EXPERIENCE, LES RECOMMANDATIONS DES AUTORITES, AINSI QUE LES BESOINS SPECIFIQUES DES RESIDENTS.

UNE ATTENTION PARTICULIERE EST PORTEE A LA GESTION DOCUMENTAIRE POUR ASSURER LA TRAÇABILITE ET LA DISPONIBILITE DES INFORMATIONS NECESSAIRES A LA QUALITE DES PRESTATIONS.



NOUS UTILISONS DES LOGICIELS DE QUALITE, TEL QUE AGEVAL POUR UNE GESTION EFFICACE DE LA QUALITE. CELA INCLUT L'ANALYSE DES EVENEMENTS INDESIRABLES ET LE RESPECT DU REFERENTIEL DE LA HAS.

LE PERSONNEL EST REGULIEREMENT FORME SUR LES BONNES PRATIQUES, LES PROTOCOLES DE SECURITE, ET LES PROCEDURES SPECIFIQUES A L'ETABLISSEMENT. (PARTIE « L »)

NOUS RENFORCONS REGULIEREMENT NOS PROCEDURES INTERNES POUR GARANTIR LA PRISE EN CHARGE DES RESIDENTS. CELA COMPREND PAR EXEMPLE L'ELABORATION ET LA MISE A JOUR DES PROCEDURES ALIMENTAIRES, DES PROTOCOLES DE SOINS ET DES PROJETS PERSONNALISES. CES PROCEDURES SONT CONQUEES POUR REPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS DES RESIDENTS ET ASSURER LEUR BIEN-ETRE GLOBAL.

Le soutien des compétences

Au sein de notre établissement, la formation représente un élément vital pour garantir des pratiques professionnelles actualisées et adaptées aux besoins des personnes que nous accompagnons (partie « Principales pathologies et besoins spécifiques »).

En restant en veille sur les évolutions des pratiques, les professionnels peuvent ainsi enrichir leurs compétences et approfondir leurs connaissances, favorisant ainsi l'amélioration de l'accompagnement offert. Ces formations permettent également de sensibiliser les équipes aux nouvelles méthodes, outils et approches dans le domaine médico-social, contribuant ainsi à une prise en charge toujours plus qualitative et personnalisée des usagers.

Nous accordons donc une importance à la formation dans le cadre de notre engagement envers la qualité des services offerts aux résidents.



La stratégie organisationnelle

Le rôle des transmissions dans la coordination des soins et activités

Chaque jour, l'encadrement des résidents est assuré par une équipe dédiée, comprenant trois AS/AMP le matin et deux l'après-midi pour chaque unité, chaque unité accueillant 10 à 11 résidents. Cette organisation garantit une présence attentive et adaptée aux besoins des résidents tout au long de la journée.

La continuité et la cohérence de l'accompagnement et des soins sont assurées par des **transmissions orales qui ont lieu deux fois par jour**, entre l'équipe de jour et l'équipe de nuit. Ces moments d'échange sont cruciaux pour partager les informations essentielles, les observations et les recommandations, assurant ainsi une prise en charge personnalisée et adaptée à chaque résident. De plus, une fois par semaine, un chef de service assiste aux transmissions pour garantir une supervision et une coordination efficaces.

Parallèlement aux transmissions orales, le logiciel IMAGO est utilisé pour documenter et retracer les événements importants de la journée. Les encadrants remplissent régulièrement ce logiciel, ce qui permet une traçabilité précise des actions entreprises et des observations faites.

Les réunions dans la coordination et la qualité des services

Les réunions au sein de la MAS de Thumeries revêtent d'une certaine importance dans le fonctionnement et la qualité des services rendus aux résidents. Elles constituent des moments privilégiés de coordination, de partage d'informations et d'échanges entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des résidents. **Elles permettent de clarifier les objectifs et les interventions, d'adapter les pratiques en fonction des besoins spécifiques des résidents, et de garantir une prise en charge cohérente et coordonnée.** Elles contribuent également à renforcer l'esprit d'équipe, à valoriser le travail collaboratif et à promouvoir une culture d'amélioration continue au sein de l'établissement.

Ce tableau synthétique met en lumière la diversité des réunions organisées au sein de l'établissement, chacune ayant des participants spécifiques et des objectifs clairement définis :

Réunion	Référence	Participants	Objectif de la réunion
Réunion de Direction	Toutes les semaines	<ul style="list-style-type: none">• Direction• Administratif	Discuter des enjeux et sujets organisationnels.
Réunion paramédicale	Bimensuelle	<ul style="list-style-type: none">• Chef de service paramédical• Psychologue• Ergothérapeute	Passer en revue les cas médicaux, ajuster les traitements et coordonner les soins.

		<ul style="list-style-type: none"> • Psychomotricienne • Infirmiers 	
Réunion IDE	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmiers 	Coordonner les soins infirmiers, échanger sur les protocoles et les suivis médicaux.
Réunion de service	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur • Directeur adjoint • Chef de service • Secrétaire de direction • IDE • Ergothérapeute • Psychomotricienne • Psychologue • Assistante sociale 	Faire le point sur les activités du mois écoulé, échanger sur les problématiques rencontrées et les projets à venir.
Réunion coordinateurs éducateurs, et éducateur	Bimensuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateurs éducateurs • Educateurs 	Planifier les activités éducatives, échanger sur les besoins des résidents et coordonner les interventions éducatives.
Réunion de coordination – équipe de direction et coordinateurs	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur • Chef de service • Coordinateurs éducateurs et paramédicaux 	Échange sur les pratiques, coordination des interventions et suivi des projets.
Réunion des coordinateurs éducateurs	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateurs éducateurs 	Coordination des actions éducatives et suivi des projets individuels.
Réunion paramédicale et de projets communs	Bi-hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe paramédicale • Chef de service paramédical 	Coordination des actions paramédicales et planification des projets communs.
Réunion de maison hebdomadaire	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel éducatif, médical, paramédical, assistante sociale, animés par les deux coordinateurs 	Coordination des actions, partage d'informations et suivi des projets communs.

Engagement éthique de la MAS de Thumeries

Les réunions d'équipe au sein de la MAS de Thumeries revêtent une importance cruciale en tant qu'espace dédié au traitement des questionnements éthiques. Ces rencontres régulières offrent aux professionnels l'opportunité d'échanger leurs perspectives, leurs valeurs et leurs préoccupations concernant les situations complexes rencontrées dans leur accompagnement des résidents.

En favorisant le dialogue ouvert et la réflexion collective, ces réunions visent à garantir que les décisions prises sont ancrées dans les principes éthiques fondamentaux de respect de la dignité humaine, de justice et de bienveillance. Elles contribuent ainsi à maintenir un environnement où les choix et les actions sont guidés par une éthique professionnelle rigoureuse, en accord avec les valeurs de l'établissement.

La traçabilité et la gestion de l'information

Dans le cadre de notre engagement envers une prise en charge personnalisée et efficiente, nous avons mis en place un système de traçabilité via le logiciel IMAGO. Ce déploiement s'inscrit dans notre volonté de **centraliser les données essentielles relatives à la situation de chaque personne accueillie**, permettant ainsi un suivi adapté.

Le logiciel IMAGO facilite la transmission d'informations concernant les différents aspects de la vie des résidents, notamment leur vie sociale, affective et leur santé. Grâce à cette plateforme, nous sommes en mesure d'adapter au mieux les projets personnalisés en fonction de leurs besoins et de leurs attentes spécifiques.

Cet outil nous permet non seulement d'assurer des transmissions d'informations, mais également de suivre l'évolution de la situation de chaque personne accueillie, ainsi que le suivi de leurs projets personnalisés. En favorisant la traçabilité, nous renforçons la qualité de notre accompagnement et nous nous engageons à garantir un suivi optimal pour chaque résident.

Cette démarche souligne l'importance la traçabilité au sein de notre institution, en tant que pilier de notre démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la coordination des activités.

La politique de la bientraitance

La gestion des événements indésirables

La gestion des événements indésirables constitue une composante essentielle de la démarche qualité. Une commission dédiée traite l'ensemble des événements indésirables. Chaque

professionnel dispose de ses propres identifiants pour signaler ces événements via le logiciel AGEVAL, permettant ainsi un suivi rigoureux et une traçabilité des incidents. Un retour rapide est effectué auprès des professionnels concernés afin de les informer des mesures prises et de prévenir la récurrence d'événements similaires à l'avenir. Quand cela est nécessaire, une communication est faite à chaque équipe de chaque maison. De plus, le CVS est également informé des différents événements indésirables.

Chaque événement indésirable fait l'objet d'une analyse approfondie afin d'identifier les causes sous-jacentes et de prendre les mesures correctives nécessaires. L'objectif principal de cette démarche est d'assurer la sécurité des personnes ainsi que d'améliorer en continu la qualité des services fournis. Cette approche proactive permet de renforcer la culture de la sécurité au sein de l'établissement et de favoriser une culture d'apprentissage et d'amélioration continue.

Les plaintes et les réclamations

Lorsque des réclamations sont formulées, que ce soit par les proches ou les personnes accompagnées elles-mêmes (lorsque cela est possible), un processus spécifique est mis en place : les réclamations sont prises en charge par le directeur de l'établissement. Cette prise en charge comprend une écoute attentive des préoccupations exprimées et une réactivité adaptée pour résoudre les problèmes rencontrés.

Ce processus de gestion des réclamations vise à garantir la transparence, la communication ouverte et le respect des droits des personnes et de leurs familles. Il contribue également à renforcer la confiance et la relation de partenariat entre l'établissement et les parties prenantes.

La participation des personnes accompagnées

Les modalités de participation et d'expression des personnes accompagnées

Le CVS

Dans le cadre d'un engagement démocratique et participatif, le Conseil de Vie Sociale (CVS) de la MAS de Thumeries incarne un lieu d'échanges et de prises de décisions où convergent les voix des personnes accompagnées, des familles, des tutelles, des professionnels, de la direction de la MAS, de la direction générale de l'UDAPEI, et de la Municipalité de Thumeries.

Réunissant ses membres une fois par trimestre, le CVS est représenté par le président élu. Il anime les réunions, assure la communication avec les membres.

Le CVS se dote d'une double mission, à savoir :

- Émettre des avis sur des sujets cruciaux tels que les règlements de fonctionnement, l'organisation interne, les projets de travaux
- Proposer des améliorations pour renforcer la qualité d'accueil et de prise en charge des personnes. Les avis du CVS sont suivis avec attention, participant ainsi activement à l'évolution constante de la MAS.

La pré-réunion du Conseil de Vie Sociale, réservée aux représentants des personnes accompagnées, offre un espace de discussion préalable facilité par la présence de la psychologue. Cette approche favorise la compréhension aux sujets abordés, encourageant leur participation active au sein du CVS. Cette initiative reflète notre volonté de donner aux personnes accompagnées un rôle actif et décisionnaire.

Les projets personnels individualisés

La participation revêt une importance cruciale dans l'élaboration de leur PPI. Malgré les défis liés à la communication, notamment en raison du faible nombre de personne disposant du langage verbal, les professionnels veillent à les solliciter activement dans ce processus. Les besoins individuels sont attentivement repérés par des professionnels ayant acquis une **expertise dans l'observation et la connaissance de chaque personne accompagnée**. Cette approche centrée permet de garantir que **leurs voix et leurs préférences sont prises en compte dans la planification et la mise en œuvre de leur accompagnement**, favorisant ainsi leur bien-être et leur autonomie au sein de l'établissement.

Le journal

La participation active est encouragée à travers diverses initiatives qui visent à impliquer les personnes dans la vie quotidienne et l'organisation de l'établissement : chaque mois, un petit journal interne est élaboré en collaboration avec les personnes accompagnées, sous la supervision de la psychologue et en équipe pluridisciplinaire. Ce journal informe sur les événements à venir, les nouvelles admissions, les sorties prévues, offrant ainsi aux personnes accompagnées une voix dans la communication interne de l'établissement.

Commission cuisine

Par ailleurs, la commission cuisine, qui se réunit 1 fois par mois, invite les personnes accompagnées intéressés à y participer. Composée de professionnels de l'établissement, du chef cuisinier, du prestataire et de la diététicienne, cette commission aborde notamment la qualité des plats servis et les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels. La participation des personnes accompagnées permet **de prendre en compte leurs préférences et leurs besoins alimentaires**, contribuant ainsi à améliorer la qualité des repas proposés.

Les évaluations

Les préconisations de l'évaluation externe – 2019

Insérer les préconisations

La réforme des évaluations dans les ESSMS : vers une dynamique d'amélioration continue

La démarche d'évaluation au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux constitue un levier essentiel de mobilisation des professionnels, s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements offerts aux personnes accueillies.

Initiée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'obligation d'évaluation a permis d'engager les ESSMS dans une démarche proactive d'amélioration de la qualité de leurs prestations et activités. Cette évolution législative a marqué une première étape importante vers une culture de l'évaluation et de la qualité au sein des établissements.

La loi du 24 juillet 2019 représente une nouvelle avancée en matière d'évaluation des ESSMS. En effet, l'article 75 de cette loi modifie l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles, énonçant que les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 doivent évaluer et faire évaluer la qualité des prestations qu'ils délivrent, conformément à une procédure élaborée par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Ainsi, parmi les diverses modalités de mesure de la qualité des accompagnements en ESSMS, le dispositif d'évaluation élaboré par la HAS se distingue comme le seul dispositif national offrant un cadre commun d'analyse et d'évaluation externe de la qualité des prestations.

Le plan d'action



Le rôle stratégique du plan d'action dans le projet d'établissement

Le plan d'action du projet d'établissement est un outil essentiel pour la mise en œuvre des objectifs définis. Il sert à traduire les orientations en actions concrètes et opérationnelles. Il décompose ces objectifs en activités spécifiques, en assignant des responsabilités et en fixant des échéanciers.

En clair, il permet de transformer les intentions en réalisations tangibles. Il offre une feuille de route précise à suivre pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la réalisation du projet. De plus, il facilite le suivi et l'évaluation des progrès réalisés en fournissant des repères clairs pour mesurer les résultats et ajuster les actions si nécessaire.

Enfin, il favorise la coordination et la communication au sein de la MAS en assurant une compréhension commune des objectifs et des étapes à suivre pour les atteindre. Ainsi, le plan d'action constitue un outil indispensable pour garantir la réussite et l'efficacité du projet d'établissement.

La bientraitance

FICHE ACTION n°1	Respect de l'intimité des résidents				
Problématique	Créer un environnement respectueux de l'intimité des résidents au sein de la MAS, favorisant leur dignité et leur bien-être				
Objectif	1. Installer des équipements appropriés pour créer des zones privées dans les espaces de douche, afin d'assurer la préservation de l'intimité de la personne lors de sa sortie de la douche 3. Réfléchir à une nouvelle organisation des espaces pour assurer le respect de l'intimité des personnes				
Enjeux	<ul style="list-style-type: none">Assurer le confort et le bien-être des résidentsPromouvoir leur dignitéFavoriser un climat de confiance				
ÉQUIPE MOBILISÉE					
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires		
		Résidents Familles	Fournisseurs d'équipements		
Moyens à mettre en œuvre :					
<ul style="list-style-type: none">Installation de rideaux, portes coulissantes ou autres éléments pour créer des zones privées dans les espaces de doucheCréer des espaces dédiés aux rencontres et aux visites pour les personnes					
Documents de référence à mobiliser :					
<ul style="list-style-type: none">Règlement intérieur de l'établissementRecommandations de bonnes pratiques en matière d'intimité des résidents					
ÉCHÉANCIER :					
Indicateurs de suivi :					
<ul style="list-style-type: none">Nombre de plaintes ou remarques des résidents ou des familles concernant le respect de leur intimitéTaux de satisfaction des résidents et des familles quant aux aménagements réalisés					
<u>Analyse globale</u>					
Bilan :					

Perspectives :

FICHE ACTION n°2	Respect du rythme de vie des résidents		
Problématique	Assurer que les activités quotidiennes, les soins et les services au sein de la MAS sont adaptés au rythme de vie de chaque résident, tout en maintenant l'individualisation dans un cadre collectif, constitue un défi majeur.		
Objectif	Adapter les activités quotidiennes, les soins et les services au rythme de vie de chaque résident, en maintenant une approche individualisée dans un cadre collectif		
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'individualisation des soins et activités tout en intégrant les résidents dans un environnement collectif. Assurer une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de chaque résident. 		
ÉQUIPE MOBILISÉE			
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires
Moyens à mettre en œuvre :			
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'entretiens individualisés avec chaque résident pour recueillir ses besoins et préférences. Mise en place d'un système de communication interne efficace pour assurer la transmission des informations entre les équipes. 			
Documents de référence à mobiliser :			
<ul style="list-style-type: none"> Dossiers individuels des résidents contenant les informations relatives à leurs habitudes et préférences. Protocoles de coordination entre les équipes pour assurer la continuité des soins et des activités. 			
ÉCHÉANCIER :			
Indicateurs de suivi :			
<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction des résidents concernant l'adaptation des activités et des soins à leur rythme de vie. Nombre de réclamations ou de remarques des résidents ou de leur famille concernant le respect de leur rythme de vie. 			

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

FICHE ACTION n°3	Autonomie des résidents					
Problématique	La promotion de l'autonomie des résidents tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être constitue un enjeu majeur dans la prise en charge au sein de la MAS. Il s'agit de trouver un équilibre entre la liberté d'aller et venir des résidents et les mesures de sécurité nécessaires pour prévenir les risques.					
Objectif	Promouvoir la liberté d'aller et venir des résidents de la MAS tout en assurant leur sécurité et leur bien-être, dans le respect de leurs capacités et de leurs besoins individuels.					
Enjeux						
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'autonomie et la prise de décision des résidents dans leurs déplacements. • Assurer un environnement sécurisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque résident. • Stimuler l'inclusion sociale en offrant des opportunités de participation à des activités variées, tant au sein qu'à l'extérieur de la MAS. • Offrir un soutien personnalisé qui permet aux résidents d'exercer leur autonomie, en adaptant les pratiques pour soutenir les résidents dans leurs efforts d'autonomisation. 						
ÉQUIPE MOBILISÉE						
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires			
Moyens à mettre en œuvre :						
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les évaluations individuelles de chaque résident pour déterminer leur capacité à gérer leur propre liberté de mouvement en fonction de leur degré d'autonomie. • Informer clairement les résidents des règles et des procédures en place concernant leur liberté d'aller et venir, en tenant compte de leur compréhension et de leurs préférences. • Mettre en place des mesures de sécurité appropriées, telles que la sécurisation du parking des professionnels fréquenté par les résidents en capacité de se déplacer. • Maintenir et déployer des activités sociales et de loisirs en dehors et au sein de la MAS afin de stimuler l'inclusion et de favoriser l'autonomie des résidents. • Évaluer régulièrement la mise en œuvre de la politique de liberté d'aller et venir et recueillir les retours des résidents et de leurs familles pour ajuster les dispositifs en place. 						
Documents de référence à mobiliser :						
<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers individuels des résidents contenant les informations relatives à leur autonomie et à leurs préférences. • Protocoles de sécurité et de suivi des déplacements des résidents au sein de la MAS. 						

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Nombre de résidents bénéficiant d'une autonomie de déplacement accrue.
- Taux de satisfaction des résidents et de leurs familles concernant les mesures de sécurité mises en place.
- Nombre d'incidents ou d'accidents liés aux déplacements des résidents.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

FICHE ACTION n°4	La vie affective					
Problématique	La gestion de la vie affective et sexuelle des résidents constitue un défi important pour la MAS, nécessitant une approche éthique, respectueuse et sécurisée. Il s'agit de trouver un équilibre entre le respect des besoins affectifs et sexuels des résidents et la garantie de leur sécurité et de leur bien-être.					
Objectif	Favoriser une gestion responsable, respectueuse et adaptée de la vie affective et sexuelle des résidents					
Enjeux						
<ul style="list-style-type: none">• Assurer le respect des droits individuels des résidents à une vie affective et sexuelle épanouie.• Prévenir les risques d'abus, de violence ou de maltraitance liés à la vie affective et sexuelle.						
ÉQUIPE MOBILISÉE						
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires			
Moyens à mettre en œuvre :						
<ul style="list-style-type: none">• Proposer une formation spécifique au personnel de la MAS sur la gestion de la vie affective et sexuelle des résidents, mettant l'accent sur l'éthique, les droits individuels et les bonnes pratiques professionnelles.						

- Respecter le droit à la vie privée des résidents en garantissant des espaces sécurisés et des moments d'intimité tout en prévenant les abus et en assurant une supervision adéquate.
- Sensibiliser les résidents et leur famille aux questions liées à la vie affective et sexuelle, en leur fournissant des informations adaptées et en encourageant le dialogue ouvert sur ces sujets.

Documents de référence à mobiliser :

- Protocoles et recommandations relatifs à la gestion de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.
- Législation en vigueur concernant les droits des résidents en matière de vie privée et de sexualité.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Taux de participation des résidents aux activités/ateliers vie affective
- Nombre de formations dispensées au personnel sur la gestion de la vie affective et sexuelle.
- Nombre d'incidents ou de situations préoccupantes signalés et traités en lien avec la vie affective et sexuelle des résidents.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

La perte d'autonomie

FICHE ACTION n°1	Surveillance de la perte d'autonomie
Problématique	La surveillance de la perte d'autonomie est essentielle pour garantir la sécurité des résidents. Face à l'évolution des besoins et des capacités des résidents, il est primordial de mettre en place un système de surveillance efficace pour détecter les signes précoces de perte d'autonomie et adapter les interventions en conséquence.
Objectif	Mettre en place un système de surveillance efficace pour détecter et suivre la perte d'autonomie des résidents, permettant ainsi une intervention précoce et une adaptation des soins et de l'accompagnement.
Enjeux	

- Prévenir les risques liés à la perte d'autonomie, tels que les chutes, les troubles de la déglutition ou les difficultés de mobilité.
- Garantir une prise en charge adaptée et personnalisée en fonction des besoins évolutifs des résidents.
- Favoriser le maintien de l'autonomie fonctionnelle et la qualité de vie des résidents malgré les éventuelles limitations.

ÉQUIPE MOBILISÉE

Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires

Moyens à mettre en œuvre :

- Réaliser des évaluations régulières de l'autonomie de chaque résident en MAS, en se basant sur des critères spécifiques et des outils d'évaluation appropriés, tels que l'échelle AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) ou l'échelle de Katz.
- Renforcer la surveillance médicale en mettant en place des consultations régulières de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), ainsi que des suivis médicaux spécialisés en fonction des besoins de chaque résident.
- Mettre en place des interventions préventives dès que des signes de perte d'autonomie sont détectés, en adaptant les activités et les soins en conséquence, et en proposant des aides techniques et des aménagements environnementaux adaptés.
- Utiliser des échelles d'évaluation standardisées pour mesurer et suivre l'évolution de la perte d'autonomie, en s'appuyant sur les outils existants et en les adaptant aux spécificités de la MAS.
- Établir des partenariats avec les fédérations et associations spécialisées dans le sport adapté.

Documents de référence à mobiliser :

- Guides et protocoles relatifs à l'évaluation de l'autonomie et à la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.
- Outils d'évaluation validés scientifiquement, tels que l'échelle AGGIR ou l'échelle de Katz.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Fréquence des évaluations de l'autonomie réalisées pour chaque résident.
- Nombre de consultations de MPR effectuées et suivi des recommandations médicales.
- Taux de mise en œuvre des interventions préventives suite à la détection de signes de perte d'autonomie.
- Évolution des scores d'autonomie mesurés à l'aide des échelles d'évaluation.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

FICHE ACTION n°2	Réorganisation des maisons		
Problématique	La répartition des résidents dans les unités de la MAS doit être optimisée pour répondre au mieux à leurs besoins individuels, à leur rythme de vie, à leur pathologie et à leurs problématiques spécifiques. Une réorganisation des maisons permettrait de s'adapter davantage au rythme de vie des résidents, et de garantir une prise en charge personnalisée.		
Objectif	Optimiser la répartition des résidents dans les unités de la MAS en tenant compte de leurs besoins individuels, de leur rythme de vie, de leur pathologie et de leurs problématiques spécifiques.		
Enjeux			
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de vie des résidents en leur offrant un environnement adapté à leurs besoins et à leurs préférences. Favoriser une approche centrée sur le résident et l'adaptation des services pour améliorer leur bien-être et leur satisfaction. Renforcer la cohésion des équipes multidisciplinaires en favorisant la collaboration et la coordination dans la prise en charge des résidents. 			
ÉQUIPE MOBILISÉE			
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires
Moyens à mettre en œuvre :			
<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les évaluations individuelles des résidents et leur projet personnalisé pour identifier les besoins et les préférences en termes de routine quotidienne, de rythmes de vie et de pathologies. Constituer une équipe multidisciplinaire composée d'éducateurs, d'infirmiers, de psychologues, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels pour penser la réorganisation des maisons. Analyser les caractéristiques de chaque unité de la MAS, y compris les ressources disponibles et la disposition des locaux, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des résidents. Impliquer les résidents (et leurs familles) dans le processus de réorganisation en les consultant et en tenant compte de leurs besoins et de leurs préférences. Regrouper les résidents en fonction de leurs besoins et de leur rythme de vie, en veillant à la cohérence des groupes, par exemple, en créant une maison pour les résidents avec un rythme doux et une autre pour les résidents plus dynamiques. Évaluer régulièrement l'impact de la réorganisation sur le bien-être des résidents, en tenant compte de leurs retours et des ajustements nécessaires. Être prêt à apporter des ajustements à la réorganisation en fonction de l'évolution des besoins des résidents et des retours du personnel. Créer un projet de service par maison 			

Documents de référence à mobiliser :

- Évaluations individuelles des résidents.
- Projets personnalisés des résidents.
- Guides et protocoles de réorganisation des établissements médico-sociaux.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Niveau de satisfaction des résidents et de leur famille suite à la réorganisation.
- Amélioration de la cohésion et de la collaboration au sein des équipes multidisciplinaires.
- Adaptabilité des services aux besoins et aux préférences des résidents.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

Evolution de la population

FICHE ACTION n°1	Préparation à la fin de vie
Problématique	La fin de vie est une étape inévitable pour les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Thumeries. Il est essentiel de garantir qu'ils bénéficient de soins et de soutien adaptés, tout en respectant leurs volontés et leurs croyances.
Objectif	Assurer une préparation adéquate à la fin de vie des résidents de la MAS, en veillant à ce qu'ils bénéficient de soins et de soutien adaptés, tout en respectant leurs volontés et leurs croyances.

Enjeux

- Garantir le bien-être et la dignité des résidents en fin de vie.
- Respecter les volontés et les croyances individuelles des résidents en matière de fin de vie.
- Fournir un soutien approprié aux familles des résidents décédés.

ÉQUIPE MOBILISÉE

Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires

Moyens à mettre en œuvre :

- Inclure le « bien-vieillir » dans les projets des résidents en mettant l'accent sur la planification anticipée des soins.
- Encourager les résidents à participer à la planification anticipée des soins en discutant de leurs souhaits concernant les soins médicaux, les traitements, et les mesures de confort en fin de vie (documenter ces souhaits dans le dossier de la personne).
- Former le personnel de la MAS à la gestion des soins palliatifs et de fin de vie.
- Renforcer le partenariat avec des professionnels de la santé spécialisés dans les soins palliatifs et la fin de vie pour garantir des soins de haute qualité.
- Prioriser le confort et la dignité des résidents en fin de vie en fournissant des soins de confort, des massages, et en s'assurant qu'ils sont propres et bien soignés.
- Offrir un soutien aux familles des résidents décédés, en les orientant vers des services de deuil appropriés et en organisant des rencontres de soutien.

Documents de référence à mobiliser :

- Guides de bonnes pratiques pour les soins palliatifs et la fin de vie.
- Documents sur la planification anticipée des soins.
- Ressources sur le soutien aux familles en deuil.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Niveau de satisfaction des résidents et de leurs familles par rapport aux soins et au soutien reçus en fin de vie.
- Respect des volontés et des croyances des résidents en matière de fin de vie.
- Participation active des résidents à la planification anticipée des soins.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

L'accompagnement et le soin

FICHE ACTION n°1	Optimisation du Projet Individuel Personnalisé (PPI)					
Problématique	La gestion et l'utilisation actuelles des PPI dans l'outil IMAGO nécessite un accompagnement des professionnels pour renforcer leurs compétences dans la construction des projets personnalisés d'intervention.					
Objectif	Améliorer la gestion et l'utilisation des PPI dans l'outil IMAGO afin d'assurer une prise en charge individualisée et de qualité pour les résidents.					
Enjeux						
<ul style="list-style-type: none">Garantir une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de chaque résident.Assurer la traçabilité et la transparence dans la documentation des PPI.Faciliter l'accès aux informations pertinentes pour l'équipe soignante.						
ÉQUIPE MOBILISÉE						
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires			
Moyens à mettre en œuvre :						
<ul style="list-style-type: none">Promouvoir la transversalité en organisant des réunions régulières entre tous les membres de l'équipe pour discuter des PPI, partager les observations.Veiller à ce que la documentation des PPI dans l'outil IMAGO soit complète, précise et régulièrement mise à jour.Maintenir un historique des habitudes de vie des résidents dans l'outil IMAGO pour mieux comprendre leur évolution et adapter les prises en charge.Rendre l'outil IMAGO accessible sur les tablettes utilisées par le personnel soignant pour faciliter la consultation et la mise à jour des PPI.						
Documents de référence à mobiliser :						
<ul style="list-style-type: none">Manuel d'utilisation de l'outil IMAGO.Procédures internes relatives à la gestion des PPI.Recommandations et bonnes pratiques en matière de prise en charge individualisée des résidents.						
ÉCHÉANCIER :						
Indicateurs de suivi :						
<ul style="list-style-type: none">Taux de complétude et d'actualisation des PPI dans l'outil IMAGO.						

- Nombre de réunions d'échange organisées par mois.
- Satisfaction du personnel soignant quant à l'utilisation de l'outil IMAGO pour la gestion des PPI.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

FICHE ACTION n°2	Propreté et hygiène des locaux
Problématique	La propreté et l'hygiène des locaux de la MAS sont parfois compromises
Objectif	Assurer un environnement propre et sain pour les résidents et le personnel de la MAS.

Enjeux

- Prévenir les risques d'infections et de maladies liés à un manque d'hygiène.
- Garantir un environnement sécurisé et agréable pour les résidents et le personnel.
- Favoriser la responsabilisation individuelle et collective quant à la propreté des locaux.

ÉQUIPE MOBILISÉE

Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires

Moyens à mettre en œuvre :

- Etablir des procédures claires pour la gestion des déchets et du linge, incluant la collecte, le stockage, le transport et l'élimination appropriée.
- Renforcer la surveillance et l'inspection régulière des locaux pour vérifier l'hygiène, la propreté et la sécurité.
- Sensibiliser et former le personnel aux bonnes pratiques d'hygiène et de nettoyage.
- Encourager la responsabilisation individuelle en assignant des tâches spécifiques liées à la propreté et à l'entretien des locaux.

Documents de référence à mobiliser :

- Protocoles d'hygiène et de nettoyage
- Recommandations des autorités sanitaires en matière d'hygiène et de gestion des déchets médicaux.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :	
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence et nature des incidents liés à la propreté et à l'hygiène des locaux. • Respect des procédures de gestion des déchets et du linge. • Taux de satisfaction des résidents et du personnel concernant la propreté et l'hygiène des locaux. • Nombre d'inspections réalisées et résultats obtenus. • Évolution des pratiques et comportements en matière d'hygiène et de propreté, mesurée par des évaluations régulières. 	
<u>Analyse globale</u>	
Bilan :	
Perspectives :	

Transformation de l'offre

FICHE ACTION n°1	Réorganisation et archivage numérique					
Problématique	L'archivage numérique actuel de la MAS de Thumeries présente des lacunes en termes d'efficacité, d'accessibilité et de sécurité des données, ce qui nuit à la productivité et à la gestion des informations.					
Objectif	Améliorer l'efficacité et l'accessibilité des données en réorganisant l'archivage numérique et l'arborescence du système informatique de la MAS.					
Enjeux						
<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la recherche et l'accessibilité des données pour accroître l'efficacité opérationnelle. • Réduire les risques de perte de données et renforcer la sécurité de l'information. • Assurer une gestion efficace et rationalisée des fichiers et des dossiers numériques. • Faciliter la communication et la collaboration inter-service grâce à une organisation cohérente des données. 						
ÉQUIPE MOBILISÉE						
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires			
Moyens à mettre en œuvre :						
<ul style="list-style-type: none"> • Définir clairement les objectifs de la réorganisation, en mettant l'accent sur l'amélioration de la recherche, de l'accessibilité et de la sécurité des données. • Réaliser un inventaire complet des fichiers, dossiers et données stockées sur le système informatique de la MAS. • Identifier les zones problématiques, les redondances et les défis actuels en matière d'accessibilité des données. 						

- Concevoir une nouvelle structure d'arborescence de fichiers, logique, intuitive et adaptée aux besoins spécifiques de la MAS.
- Établir des directives claires pour l'organisation des fichiers et des dossiers, incluant les règles de dénomination et de classification.
- Tester la nouvelle arborescence et les processus d'accessibilité des données pour garantir leur bon fonctionnement.
- Mettre en place des mécanismes de communication inter-service pour favoriser la collaboration et l'échange d'informations.

Documents de référence à mobiliser :

- Politique de gestion des données et de l'information.
- Normes et standards de sécurité informatique.
- Guides d'utilisation du système informatique interne.
- Feedback des utilisateurs concernant les problèmes rencontrés avec l'archivage numérique actuel.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

- Taux de satisfaction des utilisateurs concernant la nouvelle organisation des données.
- Temps moyen nécessaire pour retrouver une information spécifique.
- Nombre d'incidents de perte de données ou de violations de sécurité après la mise en place de la réorganisation.
- Taux de réduction des doublons et des redondances de données.
- Amélioration de la communication et de la collaboration entre les différents services, mesurée par des retours d'expérience des équipes.

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

Le partenariat

FICHE ACTION n°1	Soutenir l'adaptation des nouveaux arrivants
Problématique	Les jeunes résidents nouvellement admis à la MAS peuvent éprouver des difficultés à s'adapter à leur nouvel environnement.
Objectif	Faciliter une intégration harmonieuse et positive des jeunes résidents nouvellement admis à la MAS en créant un environnement favorable à leur adaptation.
Enjeux	

- Assurer une transition en douceur pour les jeunes résidents lors de leur arrivée à la MAS.
- Favoriser les interactions sociales et la création de liens avec les autres résidents et les professionnels.
- Évaluer les besoins spécifiques des jeunes entrants pour leur offrir un accompagnement personnalisé.

ÉQUIPE MOBILISÉE

Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires

Moyens à mettre en œuvre :

- Prolonger les phases d'immersion à l'accueil de jour pour permettre aux jeunes résidents de se familiariser progressivement avec leur nouvel environnement et de rencontrer les autres résidents et les professionnels.
- Développer des partenariats solides avec les Instituts d'Éducation Motrice (IEM) pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et les collaborations en matière d'accompagnement des jeunes en situation de handicap.
- Effectuer une évaluation régulière des besoins et des progrès des jeunes entrants afin de leur offrir un accompagnement personnalisé et adapté à leur situation.
- Encourager la participation active des jeunes résidents dans la vie de l'établissement en leur proposant des activités adaptées à leurs intérêts et à leurs capacités, et en favorisant leur implication dans les prises de décision qui les concernent.

Documents de référence à mobiliser :

- Politiques et procédures internes de la MAS concernant l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents.
- Recommandations et bonnes pratiques en matière d'intégration des jeunes en situation de handicap.

ÉCHÉANCIER :

Indicateurs de suivi :

-

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

FICHE ACTION n°2	Ouverture des événements de la MAS à la communauté locale		
Problématique	La participation aux événements de la MAS est principalement limitée aux résidents et au personnel de l'établissement. Ouvrir certains événements au public extérieur peut favoriser l'inclusion sociale et renforcer les liens avec la communauté locale, mais cela nécessite une évaluation approfondie des implications et des défis associés.		
Objectif	Favoriser l'inclusion sociale et la participation de la MAS dans la communauté locale en ouvrant certains événements aux membres du public extérieur.		
Enjeux			
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'inclusion sociale des résidents de la MAS en leur offrant la possibilité de participer à des événements ouverts à la communauté locale. Renforcer les liens avec la communauté locale et promouvoir une image positive de l'établissement. Assurer la sécurité et le bien-être des résidents tout en accueillant des membres du public extérieur. 			
ÉQUIPE MOBILISÉE			
Responsable institutionnel	Responsable de l'action	Personnes concernées	Partenaires
Moyens à mettre en œuvre :			
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les événements organisés par la MAS qui pourraient être ouverts au public extérieur, tels que la fête de l'été, les portes ouvertes, les activités culturelles, etc. Évaluer la faisabilité d'ouvrir chaque événement au public extérieur en tenant compte des besoins des résidents, de la capacité d'accueil, de la sécurité et des aspects logistiques. Mettre en place une stratégie de communication pour promouvoir les événements ouverts au public extérieur et inviter la communauté locale à y participer. Évaluer les répercussions de l'ouverture des événements sur la communauté locale, sur les résidents de la MAS, et sur l'image de l'établissement en recueillant les retours d'expérience et en analysant les données quantitatives et qualitatives. 			
Documents de référence à mobiliser :			
<ul style="list-style-type: none"> Règlementation relative à l'accueil du public dans les établissements médico-sociaux. Politiques internes de la MAS concernant l'organisation des événements et la sécurité des résidents. Retours d'expérience d'autres établissements ayant ouvert leurs événements au public extérieur. 			
ÉCHÉANCIER :			
Indicateurs de suivi :			
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux événements ouverts au public extérieur. Feedback des résidents et du personnel sur l'impact des événements ouverts sur leur expérience. 			

- Perception de la communauté locale sur la participation de la MAS aux événements publics.
- Évolution de l'image de l'établissement dans la communauté locale.city

Analyse globale

Bilan :

Perspectives :

ANNEXE

Annexe 1 – Identité de l'établissement

Nom de l'établissement	MAS de l'UDAPEI
Adresse	56 rue Emile Zola
Code postal	59 239
Ville	Thumeries
Téléphone	03 20 90 40 51
Email	ud-mas-secdir@udapei59.org
Site Web	https://www.udapei59.org/
Statut	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Date d'ouverture	15/09/1997
Organisme gestionnaire	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DU NORD LILLE
Président	Monsieur Alain CROIX
Responsable	Monsieur Ludovic VANDAELE
Type d'établissement	Maison d'Accueil Spécialisée
Agrément	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de Jour : 10 places Hébergement internat : 55 places Accueil temporaire : 1 place

Annexe 2 – Schéma régional

Le plan régional de santé constitue un outil stratégique visant à garantir l'efficacité et la qualité des services de santé au niveau régional. Il se concentre sur six orientations majeures, définies en fonction des besoins spécifiques de la population et des priorités de santé publique. En se basant sur ces

orientations, le plan régional de santé vise à orienter les actions et les politiques de santé régionales pour répondre aux défis actuels et futurs en matière de santé.

Orientation stratégique 1 :
Renforcer la prévention pour réduire les inégalités de santé

Orientation stratégique 2 :
Assurer la veille et la gestion des risques sanitaires

Orientation stratégique 3 :
Favoriser la santé tout au long de la vie

Orientation stratégique 4 :
Assurer l'accès à la santé dans les territoires

Orientation stratégique 5 :
Mettre les territoires au cœur de la stratégie régionale de santé

Orientation stratégique 6 :
Mobiliser les usagers et les citoyens comme acteurs de la politique de santé et faire vivre la démocratie en santé

Annexe 3 - Le cadre légal et réglementaire

Le cadre réglementaire d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) en France est principalement défini par la loi et la réglementation liées au secteur médico-social. Voici les principaux textes qui encadrent le fonctionnement des MAS :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : cette loi a profondément rénové le secteur de l'action sociale et médico-sociale en France. Elle a introduit des principes fondamentaux tels que la participation des usagers et de leur entourage dans les décisions concernant leur prise en charge, le respect de la dignité et des droits des personnes accueillies, ainsi que la qualité des prestations offertes.

Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif aux maisons d'accueil spécialisées : ce décret précise les modalités d'application de la loi pour les MAS. Il définit les conditions d'admission, les missions, les modalités de fonctionnement, et les critères d'agrément des MAS.

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : cette loi, appelée loi Handicap, a renforcé les droits des personnes en situation de handicap. Elle a notamment instauré le principe d'accessibilité généralisée, visant à rendre accessible tout type de lieu et de service. Elle a également introduit le concept de projet personnalisé de scolarisation et a affirmé le droit à la compensation du handicap.

Circulaire du 8 mars 2012 relative aux missions et aux modalités de financement des maisons d'accueil spécialisées (MAS) : cette circulaire donne des indications sur les missions spécifiques des MAS et les modalités de financement de ces établissements.

Arrêté du 23 juin 2009 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des maisons d'accueil spécialisées : cet arrêté fixe les conditions techniques auxquelles doivent répondre les MAS en termes d'organisation et de fonctionnement.

Décret n° 2019-1333 du 11 décembre 2019 relatif aux missions et aux conditions techniques d'autorisation des établissements et services prenant en charge des personnes adultes handicapées : ce décret, pris en application de la loi du 11 février 2005, définit les missions et les conditions techniques d'autorisation des établissements et services prenant en charge des personnes adultes handicapées, dont les MAS font partie.

Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) : le CASF regroupe l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'action sociale et médico-sociale en France. Il contient des dispositions spécifiques aux MAS.

Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)

Les RBPP constituent un référentiel incontournable pour la MAS. Ces recommandations, émises par la Commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS), servent de guide précieux pour les professionnels de la santé et du social. En alignant nos pratiques sur ces normes reconnues, nous assurons un accompagnement de qualité,

respectueux des standards éthiques et professionnels et en constante adéquation avec les évolutions du secteur.

Notre engagement envers les RBPP reflète notre volonté d'offrir un environnement d'accueil où les résidents bénéficient d'une prise en charge sûre, personnalisée, et conforme aux meilleures pratiques professionnelles.

Le droit des personnes accompagnées

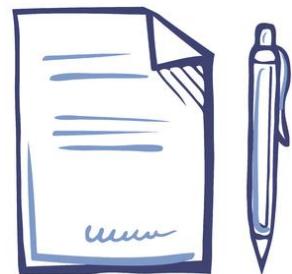
Au sein de la MAS, le respect des droits des personnes accompagnées est une valeur fondamentale. Conformément aux principes éthiques et aux normes législatives en vigueur, chaque résident bénéficie du plein exercice de ses droits fondamentaux. Cela englobe le respect de la dignité, de la liberté, de l'intégrité physique et morale. L'accès à des conditions de vie dignes et adaptées, le respect de la vie privée, la liberté de culte, et la possibilité de maintenir des liens familiaux font partie intégrante des droits préservés à la MAS de Thumeries.

Cette démarche inscrite dans le respect des droits constitue un socle essentiel pour garantir un environnement inclusif, respectueux, et propice au bien-être des personnes accueillies à la MAS de Thumeries.

Les droits des personnes accompagnées sont fermement soutenus par les dispositions énoncées dans la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Cette législation fondamentale constitue un cadre protecteur, énonçant les droits fondamentaux des usagers des établissements sociaux et médico-sociaux.

La charte des droits et libertés de la personne accueillie (Art. L311-4 du CASF)

La MAS de Thumeries s'engage pleinement à respecter et promouvoir les droits et libertés de chaque personne accueillie. La charte, un socle éthique et juridique, affirme le droit fondamental de chaque personne accompagnée à être informé, à faire des choix libres et éclairés, à renoncer, à donner son consentement en connaissance de cause, à bénéficier d'un accompagnement adapté, à la protection contre la maltraitance, au respect des liens familiaux, à l'autonomie, à l'exercice des droits civiques, et à la pratique religieuse. Distribuée à chaque personne et représentant légal, cette charte concrétise notre engagement pour une prise en charge respectueuse et centrée sur la personne.



Le contrat de séjour (Art. L311-4 du CASF)

Au sein de la MAS de Thumeries, le contrat de séjour transcende sa dimension administrative pour incarner un document symbolique. Présenté à chaque nouvelle personne dès son admission, le contrat de séjour matérialise la relation entre la personne et l'établissement, garantissant réciproquement droits et devoirs.

Ce contrat, vise à :

Prendre en compte la singularité de chaque personne

•En s'adaptant à la situation spécifique de la personne, intégrant son projet de vie personnel et familial.

Définir des objectifs et actions de soutien personnalisés

•En détaillant les objectifs médico-sociaux et éducatifs adaptés aux souhaits, capacités et âge du résident.

Favoriser une participation active

•En prévoyant toutes les mesures appropriées pour impliquer la personne dans les décisions qui la concernent.

Revisité annuellement lors de réunions interdisciplinaires, le contrat de séjour évolue avec la vie quotidienne de la personne. Les avenants, discutés et signés par les familles et la MAS, permettent une adaptation constante aux nouvelles demandes et besoins.

En cas de refus de signature par le représentant légal, la MAS établit un Document Individuel de Prise en Charge (D.I.P.C), conforme aux normes en vigueur. Cette approche témoigne de notre engagement envers une démarche contractuelle transparente, respectueuse des droits et libertés de chacun.

Le livret d'accueil (Art. L311-4 du CASF)

En tant que document synthétique, le livret d'accueil offre aux familles et personnes accompagnées une vision claire

- De l'organisation hiérarchique et fonctionnelle
- Du fonctionnement
- Des prestations fournies
- Ainsi que du coût de l'établissement.

Transmis à l'accueil de la personne accompagnée et sur support électronique pour ceux qui en font la demande, le livret d'accueil joue un rôle essentiel dans la communication avec les personnes accompagnées et les familles : il offre une vision d'ensemble, permettant à chacun de se familiariser rapidement avec notre environnement et nos valeurs.

En complément, le livret d'accueil inclut le règlement de fonctionnement ainsi que la charte des droits et libertés des personnes accueillies. Ces annexes renforcent la transparence de notre démarche et confirment notre engagement envers le respect des droits fondamentaux de chaque individu accueilli au sein de la MAS de Thumeries.

Le règlement de fonctionnement (Art. L311-7 du CASF)

Le règlement de fonctionnement se conforme aux exigences légales énoncées dans la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, ainsi que ses décrets d'application. Il établit les conditions et modalités qui encadrent tous les aspects de la vie au sein de l'établissement. Ce document définit les droits et devoirs de chaque personne accueillie à la MAS, contribuant ainsi à garantir un cadre de vie respectueux et organisé, conforme aux normes et agréments détenus par l'établissement.